

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 37 (1929)
Heft: 11-12

Artikel: Urba : mosaïques et vestiges romains de Boscéaz, près Orbe
Autor: Barbey, M. / Decollogny, L. / Poget, S.-W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-29160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

URBA

Mosaïques et vestiges romains de Boscéaz, près Orbe

par M. BARBEY, L. DECOLLOGNY et S. W. POGET.

I

Urba, bourg ou vicus romain.

La route d'Orbe à Yverdon suit aujourd'hui par le Signal le sommet de la colline dominant la grande plaine.

Cette route a remplacé l'antique voie romaine¹ appelée le « Chemin, ou Vy d'Etraz » (Via strata) qui, venant de Vidy (Lousonna) par Orny, la Vaux-Vully, après les Granges d'Orbe, suivait au pied du Signal la bordure des marais, traversant les lieux dits Bramafan, Pré Gris, se dirigeait vers le bois du Bochet et de Method ; là, actuellement réduite à un étroit chemin rural, la Vy d'Etraz rejoint une autre piste de champs, qui porte le nom moyenâgeux de Chemin de la Dame.

D'Orbe descendant vers l'est la colline du Signal, la large route actuelle franchit le ruisseau du Ruz des Vouattes,

¹ Viollier (D.), *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, Rouge, 1927, pp. 266 ss., 414, 415.

puis remonte, en s'infléchissant à droite sur 200 mètres environ, pour obliquer légèrement à gauche.

Et là, dès l'intersection avec le chemin dit la Dévie des Renardes qui conduit à la belle ferme de Boscéaz¹ ou Bossaye (construction bernoise du XVII^{me} siècle), jusqu'à la croisée de la route montant à Valleyres-sous-Rances, sur une longueur d'environ 500 mètres, les terrains bordiers de la chaussée forment un plateau de deux kilomètres carrés environ de surface.

Sur ce plateau existait jadis *Urba l'Orbe* romaine ; après la conquête romaine (58 av. J.-C.) vers le I^{er} siècle de l'ère chrétienne s'érigèrent là des demeures patriciennes et rurales, avec des thermes, constituant un vrai bourg dénommé *Urba*, nom emprunté à la rivière voisine.

Cette importante villa était, sans doute, habitée par des propriétaires fort aisés, à en juger par les riches mosaïques de pavements retrouvées, par l'étendue des habitations².

Les murs et têtes de murs que l'on découvre, surtout au Champ des Noyers sont les indices de nombreux bâtiments destinés au personnel, aux écuries et aux divers besoins d'un domaine important.

Le sol du plateau de Boscéaz est donc archéologique au premier chef ; en le parcourant on y trouve encore des fragments de briques romaines, de conduites d'hypocauste, de multiples cubes, vestiges de mosaïques abîmées, hélas, par les labours répétés au travers des siècles. Du reste, dès l'époque bernoise à nos jours, les trouvailles de monnaies romaines, notamment dans les vignes qui ont existé jusque vers 1900 en-dessous des deux bâtiments protégeant les mosaïques de 1841 et 1862, ont été nombreuses ; il s'agit surtout de petits

¹ *Boscéaz* ou *Bossaye* dérive de *buxus*, *buis*, ancien français *bois*. (Communication de M. Ernest Muret, Genève.)

² En l'état actuel des fouilles il serait prématuré de fixer le chiffre exact des demeures et des foyers de Boscéaz.

et de moyens bronzes des empereurs du II^{me} et III^{me} siècle¹ les plus anciennes de Domitien (81-96 ap. J.-C.), les plus récentes de Gratien (367-383).

Ces trouvailles numismatiques sont venues confirmer ce que l'on entrevoyait dès l'époque bernoise, vers 1730 déjà : c'est que Boscéaz avait connu du I^{er} au IV^{me} siècle, jusqu'à l'époque des invasions germaniques, une civilisation remarquable.

A elles seules les huit grandes mosaïques² à pavements mises à jour en 1841, 1845, 1862 et 1925 en sont les preuves péremptoires³.

¹ Les monnaies trouvées l'ont été le plus souvent isolées ; la plupart des pièces ont été dispersées ; il s'en trouve au Musée d'Orbe, de Lausanne et de Berne. Vers 1865 la comtesse Agénor de Gasparin, habitant Valleyres, trouva dans les vignes existant alors sous les maisons : 1. un petit bronze de Constantin et ses fils (306 - 337). au droit : CONSTANTINOPOLIS, au verso VICTORIA ; 2. un petit bronze de Constance II (350 - 361) avec CONSTANTIUS AUG. GLORIA. EXERCITUS.

En revanche, l'importante trouvaille monétaire par J. Venel en 1853 (voir pièce annexe 41) au bois de Châtillon, à un kilomètre environ au nord-ouest de Boscéaz, est l'indice de la prospérité de la Colonie d'Urba. Ces monnaies vont d'Alexandre Sévère (222 - 235) à Aurélien (207 - 275).

² Mosaïque, latin *musicum*, bas-latin *masaicum* : le terme vient du grec μουσικόν, proprement musée. Le latin dit souvent *opus musivum* pour qualifier la mosaïque.

³ Adrien Blanchet dans son *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres, Paris, 1909, tome I, 2^{me} série, a donné cette énumération des mosaïques d'Orbe :

p. 150, n^o 1377. Dèc et feuilles noires, détruites ?

» 151, » 1378. 28 médaillons octogonaux et 18 carrés (Ariane, Thésée, Saisons etc.) détruite en 1846 ; fragments aux Musées de Berne, Lausanne et Yverdon.

» 151, » 1379. Thésée tuant le Minotaure, détruite.

» 152, » 1380. Chariot avec bœufs, 2 hommes etc.

» 152, » 1381. Fragments à nids d'abeilles et carrés, en place fragment au Musée de Lausanne.

» 152, » 1382, 13 compartiments octogonaux : Saturne, le Soleil, la Lune, etc.

Après vingt ans, cette liste sera maintenant à compléter par les documents nouveaux et inédits, décrits et figurés dans la présente notice.

Elles constituent certainement, en nombre et en surface, l'un des groupements les plus importants de l'Helvétie romaine, même de l'Europe centrale ; car les mosaïques découvertes à Avenches (Aventicum), à Nyon (Colonia Julia Equestris) à Augst près Bâle (Augusta Rauracorum), à Windisch (Vindonissa) et ailleurs en Suisse, ne sont que des morceaux fragmentaires, pour la plupart des motifs décoratifs de dimensions restreintes, ne dépassant guère un ou deux mètres de surface.

A Boscéaz, en revanche, les pavements retrouvés et restaurés sur place ont couramment 4, 5, 6 et 7 mètres de côté ; ils correspondent en surface à la grandeur de la pièce qu'ils devaient décorer. Ils forment de véritables ensembles limités par les murs mêmes du local. Et s'il faut déplorer la mutilation et la perte presque totale de deux des plus belles mosaïques, celle du Labyrinthe (trouvée en 1845 et totalement disparue dès lors) et celle du Triton avec les animaux marins avec, au-dessous 28 médaillons octogonaux (trouvés en 1845, disloquée en 1846, avec quelques fragments au Musée historique et lapidaire de Lausanne et à Berne) on a, du moins, la satisfaction de retrouver et d'admirer encore sur place trois pavements remarquables :

1° la mosaïque du Cortège rustique, sa jolie bordure à rinceaux se terminant par un cœur, et son grand fragment décoratif annexe, trouvée en mai 1841 ;

2° la mosaïque aux Divinités, et sa bordure d'animaux, avec 13 médaillons octogones, aux couleurs brillantes, trouvée en 1862, ensemble de toute beauté comme composition et comme éclat ;

3° les trois pavements juxtaposés, à ornements décoratifs : celui à Coupes superposées en polychrome, celui à Feuilles de laurier noires sur fond crème, et celui à Torsades et

tresses de style gréco-byzantin décorant trois pièces du même édifice, découverts en septembre 1925.

On a adopté ces derniers titres de mosaïques pour la clarté de leur description.

Dès lors, peut-on bien qualifier *Urba* de bourg ou villa exceptionnellement riche en mosaïques dans l'Helvétie romaine.

Et tout naturellement le visiteur, surpris de trouver de tels morceaux en ces lieux retirés, distants de plusieurs kilomètres de toute localité, se demande pourquoi et comment ce plateau isolé a attiré et retenu des habitants à l'époque de l'empire romain ?

Selon toute vraisemblance ces premiers colons, dotés par l'Empereur, avaient été séduits par la fertilité du sol, particulièrement, et encore aujourd'hui, favorable à la culture des céréales. La terre était facile à labourer ; l'eau fut amenée en abondance du nord de Boscéaz depuis le plateau des Planches de Valleyres, de Boven, et même de plus haut, dès l'Abergement, par des canalisations de maçonnerie de deux kilomètres environ de longueur ; on en retrouve souvent des sections dans les champs du Rionzi et du Grassey.

La pierre et le bois nécessaires aux constructions provenaient des carrières du Signal d'Orbe et des forêts du pied du Jura, de la région de Baulmes, notamment ; l'on sait à ce sujet que les forêts devaient avoir au pied du Jura, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, une étendue immense, plus tard il est vrai toujours plus restreinte dans la suite par les défrichements, par l'extension des cultures et l'amélioration de l'agriculture dès la conquête bernoise de 1536.

Comme moyens de défense les colons romains de Boscéaz bénéficiaient tout naturellement du niveau surélevé du plateau dominant la grande plaine de l'Orbe, dont les vastes marais inondés aux hautes eaux, actuellement en voie d'assé-

chement, étaient la meilleure protection au nord et à l'est contre l'ennemi séculaire : les invasions germaniques menaçant et franchissant le « limes » du Rhin. Ces colons étaient, au surplus, dans la zone de défense du puissant Castrum d'Yverdon ; puis, héritiers d'une civilisation militaire et prévoyante entre toutes, ils avaient pris la précaution d'édifier en bordure de leur vicus, regardant le vallon du ruisseau de Pré Gris, sur l'ancien fonds Guibert, au sud-est une tour de défense avec une petite enceinte dont on a retrouvé en 1895 certains éléments, dès lors regrettamment démolis, au sud-est des mosaïques de 1925, en dessous de la route Orbe-Yverdon¹. Ils avaient non moins nivelé le sol et fait des terrassements dominant la plaine.

Cette tour de défense et d'observation leur permettait sans doute de correspondre, en cas de danger, par des signaux optiques avec la garnison du Castrum d'Yverdon, peut-être même avec les tours à signaux éloignés de la Molière et du Châtelard de Chevroux.

Toutefois, jusqu'à l'époque des grandes invasions barbares qui détruisirent à la fin du IV^{me} siècle la villa de Boscéaz, et durant deux à trois siècles, ces lieux ont dû connaître sans interruption, une très longue période de paix. On arrive à cette conclusion en voyant le soin, l'art consommé et sans doute les grands frais avec lesquels les colons romains ont construit et décoré leurs habitations ; des temps troublés ne l'auraient certes pas permis. *Urba* était donc

¹ M. E. Tatarinoff (Soleure), qui a visité Boscéaz le 4 avril 1927, a même émis l'hypothèse de l'existence d'un oppidum, bourg fortifié, se basant sur l'existence d'une tour d'angle S.-E. (voir Croquis, Planche I, n° 6).

En 1903, M. A. Naef déclarait déjà... : « Je dois signaler un fait essentiel : l'existence d'une grosse enceinte de 2 mètres de largeur formée de deux murs accolés l'un à l'autre, allant parallèlement à la colline du nord au sud, et pourvue d'une tour semi-circulaire, adossée à l'intérieur, comme celle de l'enceinte d'Avenches. (*Orbe*, Notice historique illustrée, p. 74.) Comp. Planche...



Le panier à poissons, marbre trouvé en 1749.



Le panier vu du dessus.
(Musée historique de Berne.)

une résidence de repos, aux habitations spacieuses et bien décorées.

Les colons devaient être des propriétaires aisés et cultivés, peut-être des fonctionnaires ou des généraux de l'Empire, en retraite, goûtant la paix des champs, « *pacem cum otio* », après les dures campagnes lointaines ? Peut-être étaient-ce aussi des hommes de la cour de Vespasien, créateur singulièrement fécond du riche Aventicum, capitale de l'Helvétie romaine, aux murailles étendues et aux beaux monuments. A l'instar de leur maître ils avaient voulu imiter, en plus petit, son génie constructeur sur ce plateau de Boscéaz qu'ils avaient maintes fois longé au cours de leurs étapes militaires, lors des relevés des troupes montant de la Lugdanaise, traversant l'Helvétie, et allant renforcer les garnisons des bords du Rhin, le « *limes* » militaire gardé par les fortes légions de Augusta Raurica et de Vindonissa.

Un fait est certain : *Urba*¹, l'actuel Boscéaz, figure sur l'itinéraire d'Antonin à la fin du IV^{me} siècle, comme une station avec hôtelleries situé sur la grande route de Milan à Strasbourg, à 18 mille pas de Lousanna et à 23 mille pas d'Arionica ou Abiolica (Pontarlier) ; puis à deux kilomètres environ au sud-ouest, il y avait aux Granges actuelles d'Orbe, sur la Vy d'Etraz, un relai de poste (*mutatio*) et des hôtelleries (*tabernae*).

Pour se prémunir de l'humidité et des brouillards des marais, les colons de Boscéaz ont bâti sur la hauteur. Ils ont fait venir d'Italie des spécialistes en décoration, des mosaïstes experts, apportant avec eux des modèles d'ornementation, les figures des divinités familières, les scènes d'agriculture et de chasse que l'on retrouve sinon pareilles, du moins analogues, dans tout l'Empire romain, à Hercu-

¹ que ne mentionnent ni César, ni Strabon.

lanum, à Ostie, surtout en Tunisie, en Algérie et en Syrie. Mieux que cela : ces spécialistes techniciens de la mosaïque ont certainement amené de la Gaule et de l'Italie la matière elle-même, savoir les petits cubes de marbre aux couleurs polychromes, car ces matériaux surtout les cubes de couleur, étaient inconnus en Helvétie ; ce sont à nul doute des marbres importés, et non pas des matériaux indigènes.

Il serait intéressant qu'un pétrographe se livrât un jour à l'étude des origines exactes des diverses roches ayant fourni les cubes de mosaïques colorés ; une telle étude technique paraît encore à faire, du moins pour ce qui regarde les pavements de l'Helvétie romaine ¹.

On peut juger par là des frais d'exécution d'une telle décoration, et quelle variété d'aspects devaient présenter les riches demeures de Boscéaz, à ne considérer que les groupes de mosaïques conservés à ce jour sur place, et les deux disparues (Labyrinthe et Triton).

Avant d'aborder l'étude des découvertes successives faites à Boscéaz durant la période bernoise du XVIII^{me} siècle jusqu'à nos jours, il importe de se représenter la *configuration probable* de la villa romaine de Boscéaz

Il devait s'étendre essentiellement sur l'actuel Champ des Noyers, comporter quelques grandes maisons de maîtres en ordre dispersé, des thermes, peut-être un temple, un forum, à en juger par certains gros fragments monumentaux de marbre que l'on retrouve dans les champs à une faible profondeur.

¹ M. Louis Canale, mosaïste, qui dès le 28 juin 1928 et en 1929 a restauré avec talent à Boscéaz les pavements de 1925, croit pouvoir déterminer l'origine des marbres d'après leurs couleurs, comme suit :

- a) le gris crémé, le rouge et le jaune proviennent de Pereso sur Pignerol, Piémont ;
- b) le blanc de Bardiglio-Carrare, de la Balma, Val Ceno, Piémont et de Nîmes ;
- c) le gris-foncé de Carrare et le noir de Baveno ou de Belgique ;
- d) le vert-olive et le rose-clair de Nîmes et de Carrare.

Puis, en bordure même de la route Boscéaz-Method-Yverdon, dans l'ordre contigu, il y avait une série de maisons plus petites, ce que dénote l'égoût souterrain découvert en 1896 par M. A. Naef (voir Planche I croquis chiffre 7) que l'on peut suivre sur une centaine de mètres et qui collectait les eaux ménagères et pluviales des immeubles bordiers ; les têtes de murs à ras le sol déjà signalés, parfois visibles en automne, fortifient cette hypothèse.

Pour M. le Dr G. Bersu, de la Commission romano-germanique (Francfort-sur-Main) qui a visité Boscéaz le 24 septembre 1929, et qui en a examiné à la fois les monuments conservés, le profil et la configuration du terrain, il y avait sur ces lieux une importante résidence (un Schloss domanial et rural), présentant une analogie frappante avec les grandes villas (au sens rural du terme) retrouvées dans la région de la Moselle ¹.

Boscéaz, à l'époque romaine, était peut-être la résidence d'un percepteur d'impôts en retraite, et devait beaucoup rappeler la grande Villa Otrang, découverte à Otrang-bei-Fliessem, dans l'Eiffel. La résidence était composée de la grande maison du maître (à Boscéaz cette maison serait celle où subsiste la mosaïque du Cortège rustique), comportant au sud une pergola, terminée aux deux extrémités par deux pavillons circulaires ; à l'ouest, à l'extrémité de l'enceinte, se trouvaient les bâtiments du personnel et de l'exploitation agricole ².

¹ Pour M. Albert Grenier (Strasbourg) le terme de villa désigne souvent tout le domaine rural, avec ses terres et les constructions qui s'y trouvent ; il est alors synonyme de fundus. Boscéaz doit avoir été une telle villa. Comp. Daremberg et Soglio, *Dictionnaire des ant.*, tome V, pp. 877 ss.

² Comp. F. Drexel, « Die bürgerlichen Siedelungen » dans *Germania Romania. Ein Bilder-Atlas* herausgegeben von der römisch-germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts. » Bamberg, 1924, Planche XX, n° 2.

Voir aussi Steiner, *Römische Landhäuser im Trierer Bezirk*, Berlin, 1923.

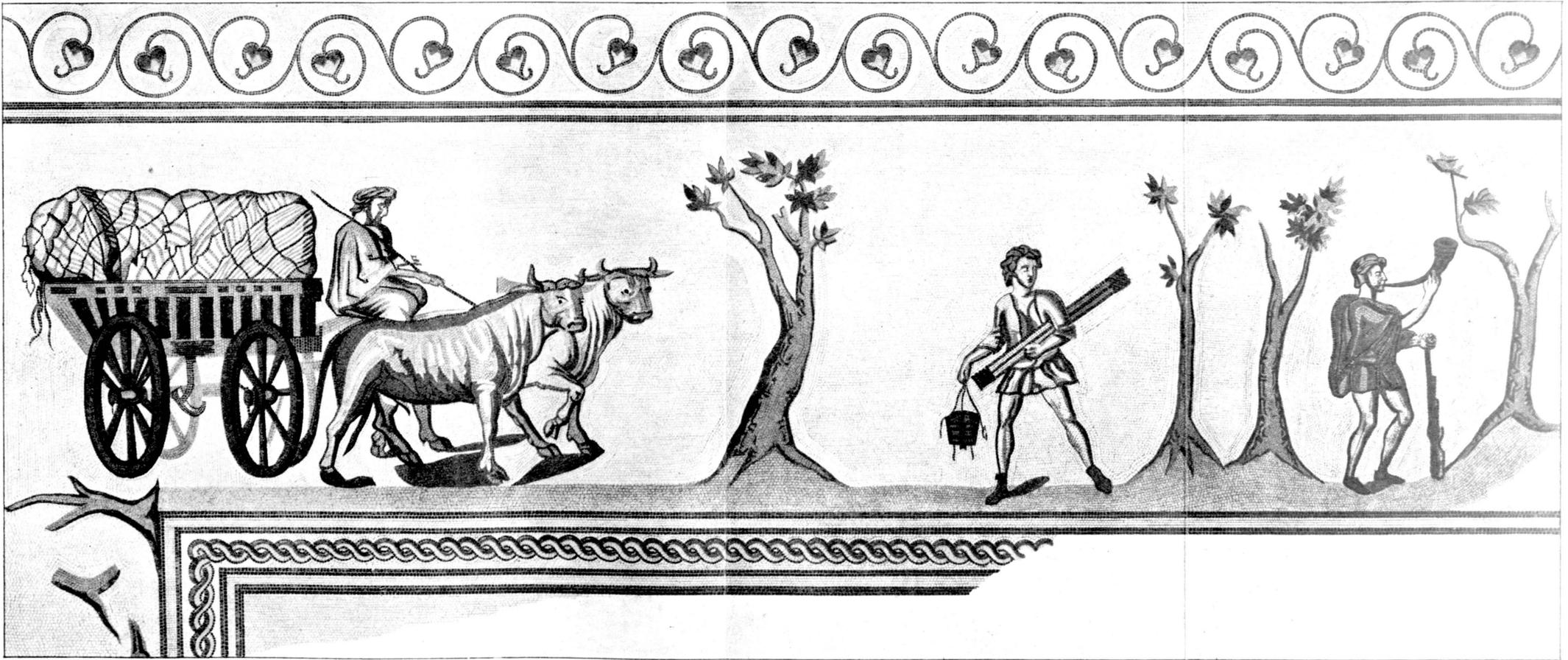
La survenance au moyen-âge, bien après les invasions du IV^{me} siècle, d'un nouveau bourg de Boscéaz qui a subsisté jusqu'au XV^{me} siècle environ, a naturellement entraîné l'utilisation des anciens matériaux romains par les nouveaux habitants. De même, on peut supposer que plus tard, pour bâtir l'Orbe actuelle, on a non moins employé les pierres provenant du vicus de Boscéaz, et de ses constructions postérieures. L'indigène trouvait là une véritable carrière, avec des matériaux tout taillés.

Ce qui a subsisté sur place à Boscéaz de la civilisation romaine est donc essentiellement très restreint, trop mutilé ; et cependant les mosaïques demeurent des témoins essentiels et impressionnants, d'une valeur artistique et archéologique de tout premier ordre pour l'histoire de l'art.

Dès 1841, à une époque où l'étude et la conservation des monuments historiques n'existaient et n'intéressaient guère, il faut admirer sans réserve le patriotisme éclairé et les sacrifices matériels de la commune d'Orbe, propriétaire des fonds de Boscéaz, et de l'Etat de Vaud.

Le hasard a voulu, semble-t-il, que dès 1841, des corrections de la route (qui passait jusqu'alors exactement sur l'emplacement des deux actuelles maisons-musées de 1841 et 1863) ont fait découvrir la mosaïque au Cortège rustique et plus loin, en 1862, celle des Divinités et de la chasse ; la couverture même de la chaussée, fait original, a donc préservé ces beaux pavements du soc de la charrue qui, dans les champs voisins a anéanti trop d'autres beaux fragments.

Le sculpteur très cultivé qu'était David Doret, de Vevey (1821-1904), a, dès 1863, apporté aux autorités un concours précieux ; les deux bâtiments, solidement édifiés, ont préservé les pavements, en ces lieux singulièrement isolés, de l'injure des temps et des hommes. D. Doret a plus tard, de



Mosaïque du cortège rustique, trouvée en 1841. — D'après C. Bursian. — Conservée sur place, à Boscéaz.

1898 à 1900, restauré les mosaïques abritées là ¹. En revanche, si dès 1862, l'on doit déplorer une complète absence de méthode de la part de Gustave de Bonstetten (1816-1892) qui seul, ou avec son ami Albert Jahn ², vrai rabatteur d'antiquités, fouilla Boscéaz, conserva pour lui, ou envoya au musée de Berne et même à Thoune trop d'objets essentiels pour notre histoire locale et vaudoise ³, que l'on n'oublie pourtant pas que cet homme cultivé fut tout de même un précurseur, un chercheur heureux, auquel on doit outre de belles publications, la trouvaille, en 1845, de la mosaïque du Labyrinthe et celle du Triton, celle-ci malheureusement détruite par malveillance, semble-t-il, mais dont Bonstetten sut pourtant sauver un important morceau pour l'offrir au Musée de Lausanne ⁴.

Il est probable, il est même certain, que le Champ des Noyers et les abords à l'ouest renferment encore d'autres vestiges romains ; retrouvera-t-on de nouveaux et beaux morceaux de pavements ?

On ne saurait le dire.

¹ Comp. les rapports de M. A. Naef, archéologue cantonal, au Département de l'Instruction publique en 1894 et 1898 et rapport D. Doret du 17 novembre 1898.

² Jahn (Albert), 1811 - 1900, philologue, historien et archéologue du canton de Berne, bibliothécaire de la Confédération 1862 - 1868. (H. Türlér, *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1928, tome IV, p. 262.)

³ L'ancien voyer L. Mercier a raconté que rentrant de la chasse par Boscéaz, il s'arrêta un jour vers deux hommes qui cherchaient des monnaies romaines pour G. de Bonstetten à raison d'un sou par monnaie trouvée ! En une demi-heure L. Mercier en vit sortir 28 ; on peut juger par là de ce qui s'est dispersé !

⁴ Le catalogue du Musée historique de Lausanne porte effectivement cette mention : « Nos 195 à 198 Table et cadre contenant les restes de la mosaïque d'Orbe découverte le 30 septembre 1845 et détruite par malveillance le 7 juillet 1846. Provenance : Orbe, Boscéaz. Donateur : M. de Bonstetten. (Communiqué par M. F. Tauxe.)

Comp. Viollier (D.), *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, Rouge, 1927, p. 13.

Il serait fort intéressant de pouvoir poursuivre l'exploration méthodique de l'entier du Champ des Noyers, surtout à l'ouest, en direction de l'égout romain, en établissant d'abord un plan d'ensemble du terrain basé sur la configuration et le profil du terrain.

Ce qui a été mis à jour à Boscéaz, dès 1841 à nos jours est toutefois si essentiel pour l'histoire de l'art romain en Helvétie, que l'on ne saurait assez attirer l'intérêt du public sur le devoir vraiment national qui s'impose de tout faire pour sauver, conserver et augmenter ces découvertes archéologiques ¹.

La mise au jour en septembre 1925 des trois pavements (dont celui à feuilles de laurier déjà repéré par Bonstetten en 1863) a été une nouvelle étape ; la trouvaille elle-même fut un événement fort encourageant pour les chercheurs ; mais ceux-ci ont dû bientôt se rendre compte que le plus difficile n'est pas de découvrir, mais bien de conserver intactes, de restaurer des mosaïques qui, protégées durant dix-huit siècles environ par une couche de terre de cinquante centimètres d'épaisseur, se trouvent subitement exposées pendant deux hivers (1925-1926 et 1926-1927) à la pluie, à

¹ Il est établi qu'une quantité de monnaies, de fragments, et d'objets romains trouvés à Urba, surtout dans les sondages de vignes quand le vignoble s'étendait entre la route de Method et la Vy d'Etraz, ont disparu ; ils furent volés, vendus ou perdus.

Une preuve en est donnée par ce qu'écrivait le 1^{er} novembre 1845 l'archiviste A. Baron : « *La Gazette de Lausanne...* vient de donner le 31 octobre... une notice... dont l'auteur qui a cru devoir garder l'anonyme, pourrait bien être M. de Bonstetten.

» Il y est dit que l'automne dernier, on commença par découvrir dans un champ situé à environ 300 pas au nord des pavés de mosaïques de Boscéaz. On y avait trouvé, il y a déjà une quarantaine d'années, des casques et des cuirasses bosselées à la façon des Romains, et on les avait vendues, au poids, au forgeron de Valeyres. La partie descriptive et très opacte (?) des mosaïques d'Orbe est principalement extraite du rapport officiel fait dans le temps par M. d'Oleires, conservateur des antiquités à Avenches... » (Communiqué par feu John Landry, Yverdon.)

la neige, à l'action néfaste du gel et du dégel, en pleins champs, sans aucune protection. Ce fut là un gros souci.

A tout le moins n'a-t-on eu aucune mutilation sérieuse à déplorer durant cette période.

Après les encouragements qu'ils ont éprouvés sur place, lors de leurs fouilles, les auteurs de cette étude veulent évoquer ici, avec une sincère gratitude, l'appui moral et matériel qu'ils ont reçu dans leur tâche délicate, sur le terrain, d'abord de feu M. Jules Pellet, alors fermier de Boscéaz et de sa famille, puis de M. E. Bron, architecte de l'Etat¹, de la Municipalité et du Conseil communal d'Orbe dont les généreux subsides successifs ont rendu possible le sauvetage et la conservation des pavements.

Certes ces autorités ont bien mérité de la science et de la patrie.

D'autre part les crédits alloués par le Conseil d'Etat du canton de Vaud et par la Commission fédérale des monuments historiques, sur les préavis bienveillants de M. Albert Naef, archéologue cantonal, sont venus très utilement seconder les louables efforts des autorités communales d'Orbe.

La gratitude de l'Association du Viel Orbe va non moins à M. Frédéric Tauxe, l'habile et obligeant préparateur du Musée historique de Lausanne.

Pro Urba tient à évoquer ici le sympathique souvenir de son premier président M. Pierre Biolley (1880-1929), jadis pharmacien à Orbe, qu'une mort prématurée a ravi à sa famille, à ses nombreux amis, et qui eût certainement pris un vif intérêt à la présente publication ; on a tenu à la dédier à sa mémoire.

L'appui généreux de la Société académique vaudoise a permis d'illustrer utilement par des planches cette étude.

¹ M. Bron assura l'emploi, comme abri provisoire des pavements, des poutres et planches ayant servi lors de la réfection en 1926 de la flèche nord de la Cathédrale de Lausanne.

II

Le hameau de Boscéaz au moyen âge.

On a déjà dit plus haut qu'après la destruction du vicus romain par les Barbares aux III^{me} et IV^{me} siècles ¹ et sans doute après l'écoulement d'un certain temps, peut-être de plusieurs siècles, Boscéaz vit s'installer sur son plateau une nouvelle population ; à quelle date précise au moyen âge, on l'ignore.

Cependant M. O. Tschumi (Berne) estime qu'après les invasions et les destructions des Barbares, Urba fut également colonisée aux V^{me} et VI^{me} siècles par les Burgondes.

Les traditions passées et la fertilité du sol attiraient des établissements nouveaux.

Les matériaux de construction, épars sur le terrain ou recouverts des traces des incendies antérieurs, sous la forme des cendres et charbons que l'on retrouve très fréquemment dans les fouilles actuelles, servirent naturellement aux habitants. C'est alors sans doute que se poursuivit fatalement la démolition et la destruction profondes des belles demeures et des monuments du vicus d'autrefois. Cette destruction ne fut pas complète toutefois, car actuellement encore le laboureur heurte souvent, non sans dommage pour ses instruments aratoires, du soc de sa charrue, des têtes de murs, de gros blocs de marbre ou de calcaire en ce Champ des Noyers qui renferme certainement encore dans son sous-

¹ On rappelle qu'Aventicum eut à souffrir des premières invasions vers 265, puis vers 350.

sol bien des morceaux architecturaux, essentiels pour la topographie du bourg. De tels gros morceaux se découvrent aussi au Champ du Diable (ou Rionzi) appellation péjorative donnée peut-être par les cultivateurs gênés par de tels blocs.

On en veut pour preuve le gros fût de colonne cannelée corinthienne¹, trouvé dans les vignes sous la mosaïque de 1841 et déposant dans le bâtiment qui abrite la mosaïque au Cortège rustique (1841) et un entablement gisant au bord du Champ des Noyers ; ce sont des éléments monumentaux d'un gros édifice.

La culture agricole ramena donc au moyen âge des habitants à Boscéaz ; la vigne y fut plantée sur une importante étendue entre le Champ des Noyers et le terrain descendant en pente douce vers les marais jusqu'au-dessus de la Vy d'Etraz, puis, à occident de la ferme actuelle de Boscéaz, en direction du Signal d'Orbe. Le fameux « rouge d'Orbe » a connu là, peut-être, ses premiers vigneron ?

En 1349, Jean Cressens demeurant à Boscéaz et sa femme Stéphanette testent en faveur de l'Hôpital neuf.

On trouve en effet la mention en 1407 d'une donation d'une coupe de vin de Boscéaz à l'Eglise paroissiale d'Orbe pour Guillemette, fille d'Amédée Vecelly, de Vallorbe².

D'autre part, le 12 octobre 1417, Conod, fils de feu *Girard de Boscéaz*, s'engage envers son oncle Hugues, prêtre, à verser 12 deniers de cence au clergé d'Orbe, et 12 autres deniers à l'Hôpital de la Ville³.

Et le 26 septembre 1418 *Jeannette de Boscéaz* « donne » entre vifs, pour le remède de son âme, et pour celle de son

¹ Voir croquis de M. Albert Naef fils, Planche IV.

² Archives d'Orbe. L'Ancien clergé d'Orbe. Répertoire de S. Olivier, 1730, III^{me} titre.

³ Archives d'Orbe. L'Ancien clergé. 5^{me} paquet.

» oncle Girard de Boscéaz au clergé d'Orbe 3 coupes de fro-
» ment que lui en doit son cousin Conod de Boscéaz ¹ ».

De combien de feux se composait le hameau de Boscéaz au moyen âge ? on ne sait. Cependant ce petit groupement devait avoir une organisation communale à lui, ses bourgeois propres, à en juger par les noms de Girard et de Jeannette de Boscéaz mentionnés ci-dessus. Ce village de Boscéaz payait la dîme au Prieuré de Baulmes.

De même il y avait à Boscéaz un cimetière, au bas de la colline, en direction du lieu dit En Rozaigue ; en 1749 on y trouva le « panier à poissons » décrit au chapitre III qui va suivre.

Quant aux découvertes successives faites à Boscéaz de 1749 à nos jours on s'efforcera de les exposer suivant leur ordre chronologique ; ce sera un essai de mise au point de ce qui est connu, de ce qui a disparu et de ce qui a été conservé.

Mais auparavant citons ces savoureux procès-verbaux du Conseil ordinaire d'Orbe ² du 3 novembre 1736 : « Permis » à M. François Combe l'aîné de creuser un fondement » d'antiquité qu'il dit qu'il y a un champ du domaine de » Boscéaz, dans ou proche le vieux cimetière, d'intention » que s'il y a un pavé à la mosaïque et des pierres de taille » il les conservera au bénéfice de la ville, et remplira les » creux. »

Et le 2 août 1749 : « Comme il se trouve un pavé à la » mosaïque dans les champs de Boscéaz, sur les vignes, et » qu'en creusant les pierres accordées par LL. EE. pour le » nouveau chemin qu'on établit de Valleyres à Matthoud on » y a enlevé de grosses plaques, en sorte que pour conserver

¹ Archives d'Orbe et l'Hôpital. 3^{me} paquet.

² Communication de Mme Gustave Rochaz (Orbe), du 13 octobre 1928.

» cette marque d'antiquité, M. le Cons. Combe Aisé a été
» prié d'avertir les inspecteurs Chevallier et Laffeli de Val-
» leyres de ne pas laisser creuser davantage du côté de la
» ville, à moins que ce ne soit par le Seigneur Ballif d'Yver-
» don et autres personnes de distinction, et avertissant
» M. notre Souverain... »

On devine par ces seules mentions, ce que Boscéaz a vu de mutilations archéologiques, au XVIII^{me} siècle entre autres...

III

Le « panier à poissons » trouvé en 1749.

(Planche II.)

Cette première trouvaille d'un objet, œuvre d'art bien originale, constitue à notre connaissance la plus ancienne découverte romaine à Boscéaz. Elle date donc de l'époque bernoise, au milieu du XVIII^{me} siècle.

Le procès-verbal du Conseil ordinaire d'Orbe (formé du Conseil des 12 et du Conseil des 24 réunis) mentionne à la date du 15 septembre 1749 cette trouvaille en ces termes :

« Jean Marrillard, granger de Boscéaz, ayant trouvé ces jours passés un panier à poissons, de marbre, dans les masures du petit cimetière de Boscéaz (l'ancien cimetière romain en bordure de la Vy l'Etraz où l'on continua sans doute à ensevelir au moyen âge) MM. du Conseil ont trouvé à propos de le retirer à eux, comme étant une marque d'ancienneté, et sera conservé à la Secrétairerie¹. »

Plus tard, le 1^{er} novembre 1749, le même Conseil précoc-

¹ Archives du Conseil ordinaire d'Orbe, 1749, p. 294 et 298. Communication de M^{me} Gustave Rochaz, Orbe.

cupé du sort le plus favorable à assurer à cet étrange objet, décide ce qui suit :

« M. le Gouverneur prendra la peine d'aller demain à Montcherand auprès de sa Grandeur M. le Sénateur de Muralt, et lui portera le panier à poissons de marbre, que Marilland a dit avoir trouvé dans les mesures du « vieux palais » (?) de Boscéaz, lequel il nous remit en dernier lieu, que s'il fait plaisir au dit Seigneur de Muralt, il le lui laissera.

» Ordonné au dit Marrilland, en récompense du susdit panier à poissons, 20 batz. »

En probe fonctionnaire de LL. EE., le sénateur de Muralt ne crut pas devoir garder par devers lui cette œuvre d'art. Il fit parvenir le panier à poissons de la part du Conseil d'Orbe à la Bibliothèque publique de Berne dont le livre des donateurs porte cette mention :

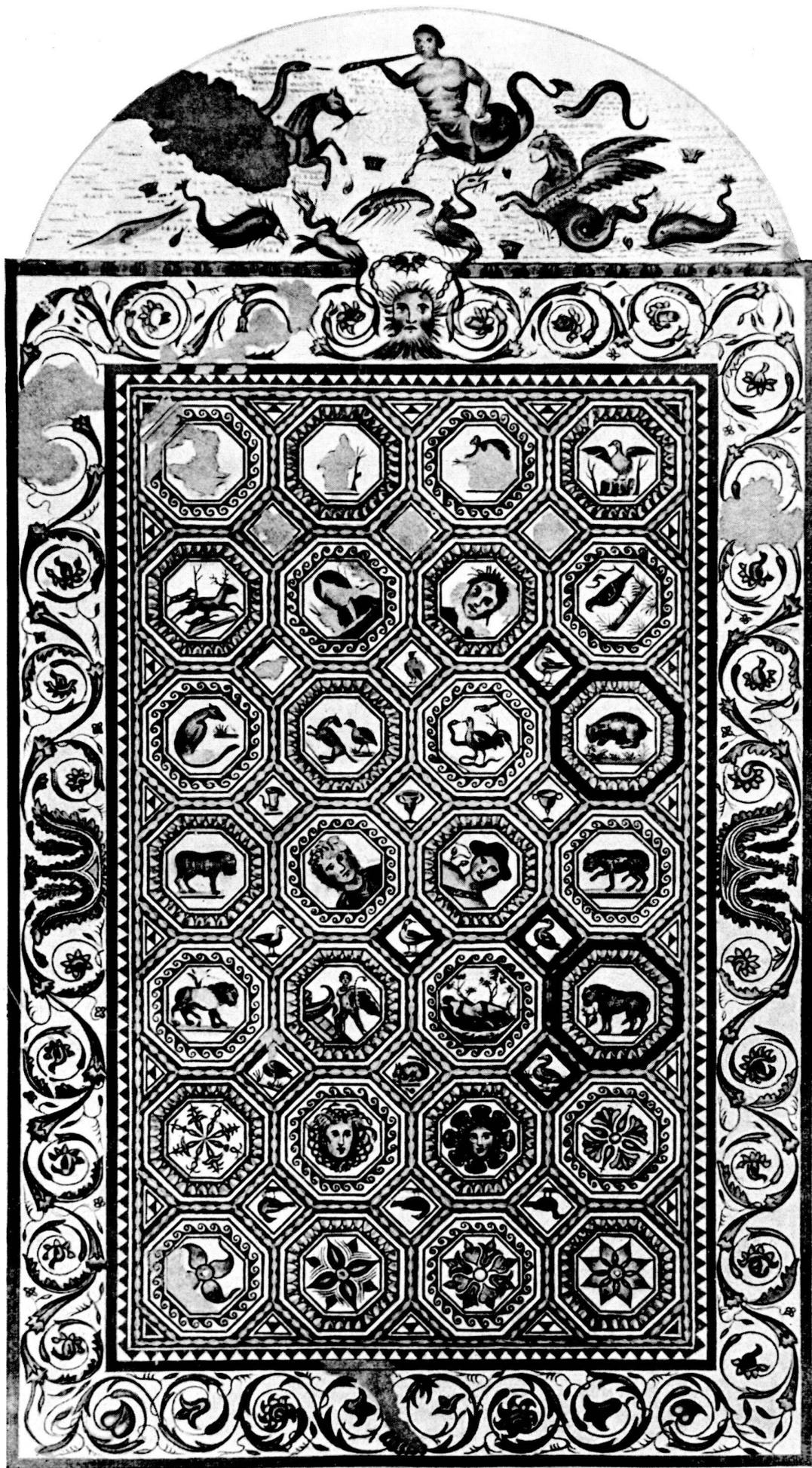
« Civitas Urbigeni Senatus Bibliotheco publico dedit 1749. Ein Stück von Kieselstein in Form eines Körbleins mit Kleinen Fischen angefüllt. N. B. Ist aber etwas oben und unten an dem Fuss beschädigt ».

Le 6 décembre 1749 la Commission de la Bibliothèque protocolait cet événement en ces termes :

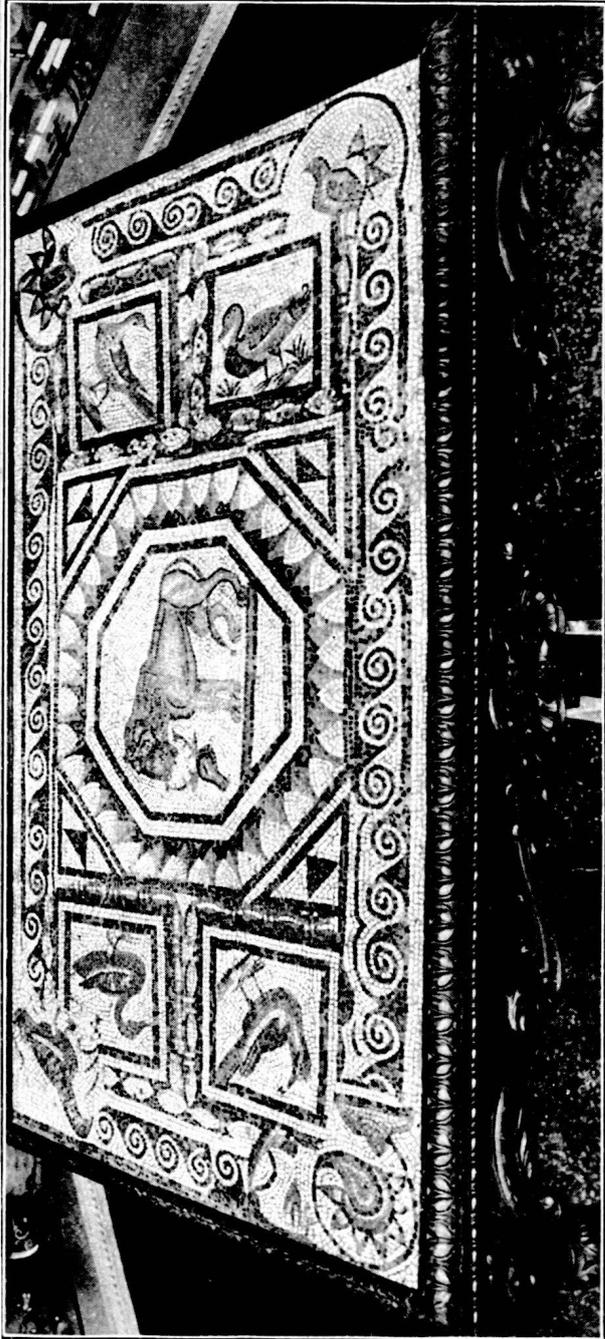
« Ward ein in Form eines Korbs mit Fischen gehanwener Stein, welcher nämlich hervorgegraben worden, von Seiten der Hr. Rätthe einer Stadt Orbe, als Praesent in das Antiquitäten Cabinet übergeben und den O (ber) Bibliothecario anbefohlen, deswegen an die Herren von Orbe ein Compliment Schreiben abzufassen. »

Ce jour-là donc la Commission chargea son bibliothécaire d'adresser des remerciements au Conseil d'Orbe¹.

¹ Communication de M. le Dr Ad. Fluri, Berne, 11 septembre 1928.



Mosaïque du Triton trouvée le 10 septembre 1845, détruite le 21 juin 1846. Le lapin broutant (3^{me} médaillon de la 4^{me} rangée dès le sommet) est à la bibliothèque universitaire de Berne; le lion et la tête de cerf (5^{me} médaillon de la 4^{me} rangée), ainsi que 4 médaillons avec oiseaux, sont encastés dans une table au musée historique de Lausanne. Ces motifs sont reproduits en grand à la planche VI. — (D'après une lithographie de Ch. Bétrix.)



(Musée historique de Lausanne)

Fragments de la mosaïque du Triton (1845)

Le panier à poissons de Boscéaz dépose actuellement sous N^o 14789 au Musée de Berne¹ ; M. le D^r Dübi le décrit en ces termes² :

« 1749. Ein Körbchen mit Fischen aus Alabaster, welches der Rat von Orbe, wo auch gelegentlich Mosaikreste gefunden werden, schenkte. »

Il s'agit d'un bloc d'albâtre gris³ de forme ovale, pesant environ quatre kilos, haut de 7 centimètres ; l'ovale de la surface présente un grand diamètre de 12 cm., et un petit diamètre de 7,2 cm.

Le dessus du bloc taillé en ovale parfait, représente en relief huit petits poissons. Le pourtour latéral reproduit également en relief les osiers et les anses d'une corbeille.

A notre connaissance, cet objet original est unique, et ne paraît pas avoir été trouvé dans d'autres fouilles en Suisse ; nos recherches dans divers répertoires et recueils d'archéologie ne nous l'ont pas davantage fait découvrir à l'étranger.

Quelle était sa destination ? offrande à une divinité, orne-

¹ Le même musée renferme les objets suivants inscrits comme provenant de Boscéaz, et sans doute fournis par G. de Bonstetten et A. Jahn :

- N^o 14.477 sonde médicale ;
- » 14.478 fibule en forme de sandale ;
- » 14.483 clef ou verrou ;
- » 14.482 plaque de ceinture en losange ;
- » 14.442 fragment de bijou en forme de coquille ;
- » 14.437 double marteau ;
- » 14.796 et 14.797 vases domestiques de Valleyres (voir notre Planche VIII) ;
- » 14.484 clochette en bronze ;
- » 14.485 cylindre en ivoire ;
coquilles d'huîtres.

² Dübi (D^r H.), « Die alten Berner und die römischen Alterthümer » dans *Jahres Bericht über das städtische Gymnasium in Bern*, Bern. Stämpfli'sche Buchdruckerei. 1888.

³ Voir Planche II.

ment de table, ou simple évocation de pêches alors déjà fructueuses dans l'Orbe, et ses affluents ?

En tout état de cause, ce document paraît revêtir un caractère d'inédit réel, jusqu'à fait nouveau.

IV

La Mosaïque au Cortège rustique trouvée en 1841.

(Planche III.)

Comme on l'a dit plus haut cette seconde découverte essentielle paraît due à un pur hasard, au reste comme la plupart des trouvailles.

En mai 1841 un secteur de la route fut déplacé du sud au nord, et sous l'ancienne chaussée, vint au jour le charmant et vivant tableau agricole, si souvent décrit et reproduit¹ où l'on voit un char à quatre roues avec marchepied original couvert d'un filet, attelé de deux bœufs s'avancant à droite ; le conducteur tête nue, enveloppé d'un manteau, tient un aiguillon avec lequel il dirige les bœufs. En avant, un premier arbre, puis un personnage arrêté de face, tient sous le bras gauche un faisceau de baguettes, de la main droite un

¹ Cette scène rurale a été commentée et illustrée par divers auteurs, notamment, dans l'ordre chronologique, par :

Bursian (Conrad), 1830 - 1883, de Leipzig, philologue et archéologue, *Mosaikbild von Orbe*. Mittheilungen der antiq. Gesellschaft, Zürich. D. Bürkli, 1868.

Le Roy (F. C. N.), *Les mosaïques d'Orbe*, Genève, Cherbuliez, 1868.

Bonstetten (G. de), *Recueil d'antiquités suisses*, 1855 - 1867.

Naef (Albert), « Les mosaïques d'Orbe », *Rev. hist. vaud.*, 1905, et *Orbe*, Notice historique illustrée, 1921, p. 69 ss.

Forrer (Robert), *Un char de culte à 4 roues et trône découvert dans un tumulus gaulois, à Ohnenheim, en Alsace*, Strasbourg et Paris, 1921, p. 39 avec un croquis représentant le Cortège rustique de Boscéaz.

panier suspendu par trois cordons. Puis viennent encore deux arbres, après quoi un troisième personnage s'avance à droite, sonnait de la trompe, et s'appuyant sur un gros bâton ; enfin un troisième arbre se dresse à la droite de cette scène rurale.

En-dessous une bordure en tresse annonce, par un angle droit, l'encadrement d'un autre ensemble décoratif.

Au-dessus du Cortège rustique court une gracieuse bordure à rinceaux se terminant par un cœur ou une feuille de trèfle.

Le cortège mesure en longueur 6,38 m. ; en largeur 2,25 m.

A gauche de cette scène rustique on découvrit également en 1841, un autre pavement de mosaïque de 3,46 m. sur 2,25 m., formé de motifs géométriques très élégants : des carrés posés sur pointes séparés par des losanges¹. Dans chaque carré l'ornementation varie : les losanges sont décorés de feuilles noires sur fond jaune, ou jaune sur fond noir. Le bout présente un damier colorié, des plus gracieux. Un mur épais sépare la pièce de celle, contigüe, où se déroule le cortège rustique.

Sur cette double mosaïque fut donc construite la première des trois maisons-musées que les trouvailles de 1841, de 1862 et de 1925 ont fait surgir ; on a pu ainsi assurer la conservation *sur place* de documents de premier ordre.

Une telle solution, longuement discutée entre commune et Etat (comp. Annexe III), justifiait pleinement la dépense élevée des constructions, car elle conservait au domaine communal de Boscéaz, propriété de la ville d'Orbe, les témoins les plus anciens d'une civilisation vieille de vingt siècles ; on devine, au surplus, quels dangers auraient courus ces belles mosaïques, à dimensions étendues, si l'on avait

¹ Voir Croquis colorié de M. Albert Naef fils, Planche IV.

tenté de les extraire du sol, et de les transporter au loin, même en prenant les plus grandes précautions. La technique manquait alors pour une opération aussi délicate.

On se trouve ainsi à Boscéaz en présence d'un exemple fécond de décentralisation documentaire : on a sagement, dès 1841, maintenu sur les lieux mêmes, restauré et protégé par de sérieuses constructions, dont le sous-sol fut soigneusement drainé et canalisé, les grandes mosaïques, au fur et à mesure de leur découverte. Leur subsistance sur place est un enseignement évocateur, un but d'excursion fort instructif, là où s'épanouissait un art raffiné.

Tout comme Aventicum, Urba représente un foyer de civilisation romaine ayant laissé de vivants vestiges, dont l'exploration à ce jour est une première étape.

V

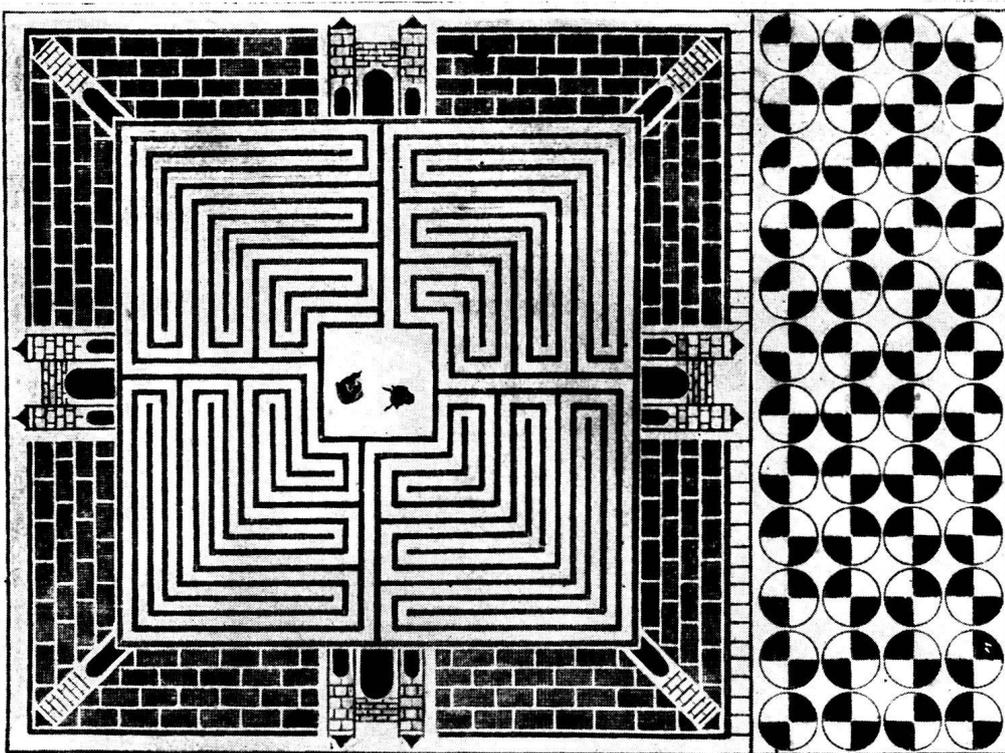
Les mosaïques du Labyrinthe et du Triton avec les animaux marins trouvées en 1845.

(Planches V et VII.)

Ces deux ensembles remarquables furent trouvés le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1845 par le flair de G. de Bonstetten, de l'autre côté de la route, au nord, vis-à-vis de l'emplacement où, dix-sept ans plus tard, en 1862, devait se découvrir la grande et belle mosaïque polychrome des Divinités et de la chasse (voir chap. VI).

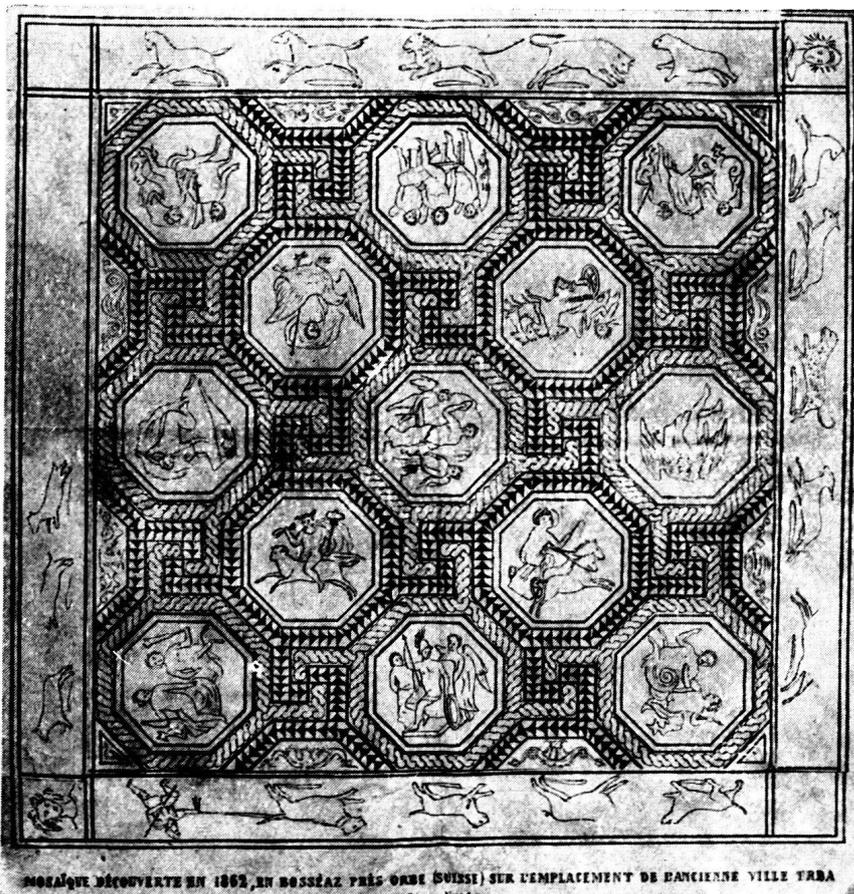
La *Gazette de Lausanne* du 17 octobre 1845 a décrit cette double découverte¹ qui mit à jour un grand bâtiment avec hypocauste.

¹ Voir sous pièce Annexe 1, à la fin de cette notice, l'article anonyme de la *Gazette de Lausanne* du 17 octobre 1845.



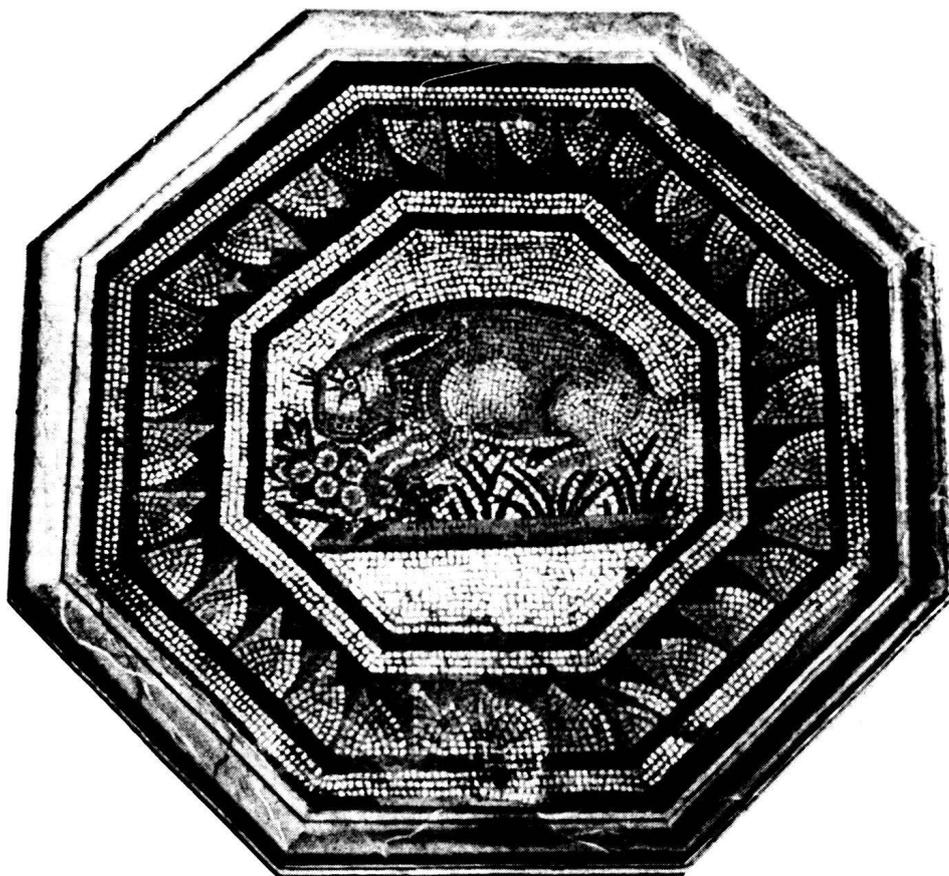
MOSAÏQUE découverte le 30 Septembre 1845 dans un champ dépendant de la ferme de Bosséaz domaine de la Ville d'ORBÈ.

Mosaïque du Labyrinthe, trouvée en 1845 et disparue.



MOSAÏQUE DÉCOUVERTE EN 1862, EN BOSSÉAZ PRÈS ORBÈ (SUISSE) SUR L'EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE VILLE URBA

Mosaïque aux Divinités, trouvée en 1862; conservée à Bosséaz.



Médailon du lapin broutant (fragment de la mosaïque trouvée en 1845.)
(Bibliothèque de l'Université de Berne.)



Flacons et vases romains trouvés à Valeyres-sous-Rances.
(Musée historique de Berne.)

a) L'aspect de la mosaïque dite du Labyrinthe nous est conservé par un minutieux dessin de Ch. Bétrix, d'Yverdon (voir Planche VII)¹ ; hélas, la mosaïque elle-même a disparu.

Au-dessous d'un parallélogramme décoratif composé de cercles et de carrés, on voit la muraille carrée d'une ville à quatre portes et deux tours monumentales, avec une tour simple à chacun des quatre angles, à allure presque moyenâgeuse. A l'intérieur de la muraille, sur quatre secteurs égaux, les méandres rectilignes d'un labyrinthe lequel aboutit à une place carrée. Sur cette place deux fragments imparfaits paraissent représenter Thésée tuant le Minotaure.

Cette mosaïque décorait une vaste villa avec hypocauste ; le tout a malheureusement été détruit, probablement en 1846. On affirme qu'exaspéré de voir l'affluence énorme du public, attiré sur place et vivement intéressé par les découvertes de Boscéaz, le fermier d'alors, ne pouvant préserver ses cultures du piétinement de la foule, avait détruit à coups de pioches les mosaïques. Toutefois l'enquête judiciaire (Comp. Annexe IV) n'aboutit à rien.

¹ Parmi ses ouvriers fouilleurs, G. de Bonstetten employait Jacques Küffer (1813 - 1862), de Valleyres et ses frères. Dame Elise Bignens née Küffer, à Rances, a raconté le 26 septembre 1928 ce qui suit :

« Mon père Jacques Küffer avait deux frères, Abram et François ; on appelait les trois frères, on ne sait pourquoi, « les frères Bar- » relet ». Jacques Küffer racontait avoir trouvé entre autres une mosaïque avec un clocher en bleu (sans doute celle du Labyrinthe) au Champ des Noyers, disparue dès lors. Il était à ce moment domestique chez David Flaction, à l'époque (1845) fermier du domaine de Boscéaz. Au-dessus de cette mosaïque on en trouva une autre que G. de Bonstetten donna l'ordre de « récurer » en vue de la visite d'un peintre d'Yverdon (sans doute Ch. Bétrix) qui devait venir la relever, en faire le croquis. Le dimanche après la mosaïque, bien nettoyée, reçut un grand nombre de visiteurs ; les frères Küffer qui montaient la garde, reçurent des pourboires.

» On avait construit une baraque sur la mosaïque, mais elle fut détruite une certaine nuit suivant ce dimanche. »

b) La mosaïque au fronton représentant un Triton et des animaux marins, puis en-dessous 28 médaillons octogones entrecoupés de 18 médaillons carrés, devait être un ensemble remarquable.

Là encore un dessin soigné de Ch. Bétrix, d'Yverdon (voir Planche V) a heureusement conservé à la postérité la vision de ce monument que la malveillance a détruit, comme le précédent.

Cependant il en a subsisté des fragments importants :

1. Cinq médaillons, dont un lion avec une tête de cerf, des oiseaux, et une bordure ornementale furent sauvés et donnés au Musée historique de Lausanne par G. de Bonstetten¹ ; ils sont encastés dans une table déposant au dit musée. Ce sont les médaillons encadrés de noir sur la planche.

Les quatre oiseaux (dont deux canards) encastés dans la table de Lausanne rappellent les volatiles figurant sur la splendide mosaïque. Montant, du Musée des arts, à Lyon².

2. Le troisième médaillon de la première rangée verticale de droite représentant un *lapin broutant* est conservé à la Bibliothèque de Berne. G. de Bonstetten en fut sans doute le donateur³.

Il est également encadré de noir sur la Planche V.

Ce médaillon est de 0,80 m. de diamètre et de couleur gris-brun, plus ou moins foncé, et blanc-jaune.

Le visiteur sera frappé de la vie et de la minutie que dénotent les reproductions de visages humains et d'animaux

¹ Voir Planche VI.

² Comp. Fabia (Philippe), *Musées de Lyon, mosaïques romaines*, Lyon, 1923, fig. 10. Ce mémoire, richement illustré, est le type d'une monographie parfaite en matière de mosaïques.

³ Voir Planche VIII. Communications de MM. Grunau et Hans Bloesch, Berne.

sur ces médaillons ; les mosaïstes ayant travaillé à Boscéaz devaient être des artistes de premier ordre. Ils ont su, suivant les nécessités du dessin, varier avec beaucoup d'habileté les couleurs et le module des cubes, réduisant les surfaces des cubes suivant les exigences de la perspective et de la géométrie. Ils ont fait des prodiges d'habileté dans le dispositif de certains angles des bordures.

VI

La grande mosaïque aux Divinités trouvée en 1862.

(Planche VII.)

Il s'agit là d'un ensemble de tout premier ordre, dont la beauté de composition, l'éclat des couleurs enchantent les visiteurs surpris de trouver en rase campagne vaudoise un pavement qui peut se comparer aux plus belles mosaïques de Rome et de l'Afrique du Nord.

Cette œuvre, publiée et décrite à diverses reprises¹ comporte 13 médaillons octogones de 0,675 m. de diamètre, avec encadrements en torsades ou a dessins imbriqués.

Tout autour règne une large bordure avec des ours, des lions, des taureaux, des chevaux, des panthères. Le groupe principal représente une chasse au sanglier ; le veneur, porteur d'un épieu, retient un limier à l'aide d'une double

¹ Naef (A.), « Les mosaïques d'Orbe », *Rev. hist. vaud.*, 1905.

Stähelin (Félix), *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1927, p. 487. Planche 454.

Bonstetten (G. de), *Recueil d'antiquités suisses*, Lausanne, Bridel, 1860.

Nouvelliste vaudois, 6 septembre 1862.

Troyon (Frédéric), Rapport, *Gazette de Lausanne*, 4 mars 1862.

Le Roy (H.), « Les mosaïques d'Orbe », conférence faite à Orbe en 1866, communication de feu John Landry.

laisse fixée au collier. Des bustes dont il ne subsiste que deux, occupaient les quatre angles.

Sept médaillons reproduisaient les divinités, les planètes qui ont donné leur nom aux jours de la semaine :

1. Diane, la lune, sur son char, la tête nimbée ;
2. Mars, le casque en tête, tenant sa lance d'une main, son bouclier de l'autre, assis sur une sorte de fauteuil, soutenu par deux génies ailés ;
3. Mercure à cheval sur son bouc ;
4. Jupiter, avec son aigle et son sceptre ;
5. Vénus à sa toilette, vêtue d'une tunique, le haut du buste à découvert ; de la main droite elle tient un miroir ; sa coiffure est originale et gracieuse ;
6. Saturne porté sur un coussin par deux génies ailés ;
7. Apollon, le soleil, dans son quadrigé, la tête entourée de rayons et le fouet en main ;
8. Narcisse, contemplant son image dans l'eau ;
9. Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter.

Aux angles des divinités marines.

G. de Bonstetten¹ remarquait qu'une mosaïque trouvée à Pompéï en 1760 présentait des mêmes sujets, mais sans préciser suffisamment de quel pavement italien il s'agit exactement.

Le polissage au plomb pratiqué par D. Doret, a donné à ce magnifique pavement un brillant durable, qui avive les couleurs, la physionomie des personnages, l'allure des animaux.

¹ Recueil d'antiquités suisses.

VII

Mosaïques à pavements ornementaux trouvées en 1925.

(Planche XV.)

Dans l'ordre chronologique, après les découvertes de mosaïques de 1841, 1845 et 1862, celles des 12 septembre (Feuilles de laurier) et 17 septembre 1925 (Coupes superposées et Torsades et tresses) ont été le couronnement des belles trouvailles, du moins, jusqu'à faits nouveaux ^{1, 2}). On ne saurait douter, on le répète, qu'en dépit des labours même profonds durant des siècles, le sol de Boscéaz, notamment les grands espaces couverts par le Champ des Noyers, le Rionzi, le Grand Champ, ne recèlent encore actuellement d'importants morceaux inédits.

Les trois mosaïques contigües mises à jour en septembre 1925 ³ ont d'abord fait retrouver le noyau de la mosaïque noire et blanche dite à Feuilles de laurier qu'Albert Jahn avait déjà repéré en 1863 ⁴, et que M. A. Naef avait retrouvé le 23 novembre 1915 avec M. S.-W. Poget.

Une fois l'ensemble aux Feuilles de laurier mis à jour sur une surface d'environ 28 mètres carrés (longueur 7 m. sur une largeur de 4 m. environ) les chercheurs eurent l'heureuse surprise de dégager deux têtes de mur en bordure

¹ Rapport de M. A. Naef au Département de l'Instruction publique du 21 novembre 1925.

² Tatarinoff (E.), *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 1926, Aarau, Sauerländer, 1927, p. 103.

³ M. B., *Journal des fouilles de Boscéaz*, manuscrit.

M. B., « L'Orbe romaine et la région de Boscéaz », *Gazette de Lausanne* du 16 septembre 1925 et 26 août 1926 ; *Feuille d'Avis d'Orbe*, 16, 19 et 23 septembre 1925, 17 juillet et 14 août 1926, 9 et 15 avril 1927.

⁴ Bonstetten (G. de), *Second supplément au Recueil d'antiquités suisses*. Planche XVI, texte p. 18. Lausanne, Bridel, 1867. *Orbe*, notice historique illustrée, 1921, p. 75.

desquels se montraient deux autres fragments, bien dissemblables du premier, d'un style et d'une ornementation entièrement inédite à Boscéaz.

Dépourvus de figures ou d'animaux, ce sont cependant de curieux morceaux.

Il paraît intéressant en vue de futures fouilles, de noter ici comment se découvrirent, et avec quelle technique étaient fondés et construits les pavements d'Urba mis à jour en 1925¹.

La stratification des couches successives se présente ainsi :

1° 40 centimètres de terre de profondeur couvrant les pavements ;

2° 2 centimètres environ d'épaisseur de la mosaïque elle-même ;

3° en-dessous un lit 2 centimètres de chappe, pâte formée de chaux et brique pilée sur lesquels l'artisan romain a posé ses cubes, puis en-dessous successivement ;

4° 10 centimètres environ de béton de gravier ;

5° 28 centimètres environ de remblai sec ;

6° 1 à 3 centimètres de chappe de ciment ;

7° 20 à 30 centimètres de hérisson en pierres placées de champ, formant le fondement le plus profond.

On peut juger, par ces couches superposées constituant les fondations de la mosaïque, du soin et de la minutie avec lesquels l'artisan romain mosaïste, aidé sans doute du maçon, construisait la base, assurant à la fois la solidité et une complète imperméabilité aux pavements². En addition-

¹ M. Jacques Frey, l'habile opérateur de Sadag S. A., à Genève, a pris sur place, en octobre 1925, les vues des pavements reproduits de la Planche XV.

² Sur la technique de la mosaïque on trouvera de précieuses indications dans le récent ouvrage de M. Adrien Blanchet, de l'Institut « La mosaïque », Paris, Payot, 1928, sans oublier l'article *mosaicum opus* de Gauckler dans le « Dictionnaire » de Daremberg et Saglio.

nant l'épaisseur de ces couches, on trouve environ 70 centimètres de soubassement, en matériaux divers, base remarquable qui a bravé près de vingt siècles.

Examinons maintenant chacun des trois pavements trouvés en 1925¹.

1. La mosaïque à coupes superposées. Fragment I.

(Planche XVI.)

Quand on l'a vue apparaître le jeudi 17 septembre 1925, entre 9 et 10 heures du matin, ce fut un cri de joie : la beauté de la bordure, la perspective des motifs concentriques, les couleurs harmonieuses rapidement rafraîchies par un lavage à grande eau, tout cela était une réalisation souhaitée, l'arrivée à l'un des buts rêvés : celui de trouver un morceau nouveau, en bon état.

D'emblée la bordure à coupes s'est révélée comme la demi-sœur d'une des bordures d'une autre mosaïque, hélas détruite presque entièrement, sauf un petit fragment de bordure actuellement conservé au collège primaire de Cheyres², et un autre au Musée d'Yverdon³ ; on veut parler de la splendide mosaïque d'Orphée charmant les animaux, découverte le 16 mai 1778 au-dessus de Cheyres, près Yvonand⁴.

En outre on retrouve la bordure à coupes de Boscéaz trait pour trait, dans la très belle mosaïque des gladiateurs

¹ L'édifice qui les abrite actuellement fut commencé le 11 octobre 1927 et édifié sur les plans de M. Oscar Magnin, architecte, par M. Castelli, entrepreneur.

² Fouilles de 1911 par la Société de chant de Cheyres.

³ Fouilles de 1908 (?) par M. Paul Jomini.

⁴ Voir Ducrest (François), *Fribourg artistique à travers les âges*, 1911. Planches X et XI.

Bonstetten (G. de), *Second supplément op. cit.*, Planche XIV. *Etrennes fribourgeoises*, 1806, p. 94 et *Note de feu John Landry*.

de Nennig, conservée au Musée de Trèves, et dont l'érudit M. Jean Colin a publié une belle reproduction ¹.

Un autre exemple de coupes analogues se trouve sur un panneau de mosaïque scellé dans un corridor du British Museum, à Londres, avec cette désignation : « Nereids riding ou Triton » provenant de Carthage ².

Cette même bordure à coupes se retrouve maintes fois ailleurs dans l'Empire romain. L'érudit directeur des fouilles d'Alésia, M. Jules Toutain qui a visité Urba le 24 août 1926 nous l'a signalée comme existant sur une très belle mosaïque ornementale de Carthage ³.

M^{lle} Marguerite van Berchem nous a non moins utilement éclairés ⁴ sur cette bordure qui se retrouve dans la sculpture grecque ⁵. Enfin M. Paul Schatzmann a bien voulu, par diverses références bibliographiques, nous donner la preuve que l'ornementation à coupes superposées, avec la grecque à l'intérieur, s'est trouvée souvent au sud de la France, à Nîmes, à Vienne et à Lyon ⁶.

La renaissance italienne l'a aussi reprise en bois : on la

¹ Colin (Jean), *Les antiquités romaines de la Rhénanie*, Paris. Les Belles-lettres, 1927. Planche XXIV.

² Au British Museum, où nous l'avons examinée le 13 septembre 1926, cette mosaïque porte la mention suivante : « 13 Mosaic pavement from Carthage. Joins n° 12. »

³ Lafaye, Blanchet, Gauckler et de Pachtère, *Inventaire des mosaïques de l'Afrique du Nord*, publié par l'Académie des inscriptions et Belles-lettres. P. Gauckler, tome II, n° 644. Planche hors-texte.

⁴ Lettre du 23 novembre 1928.

⁵ Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tome VII ; *La Grèce de l'épopée*. Planches VIII et IX.

⁶ Maruéjol (F.-G.), *La mosaïque du mariage d'Admète*, Nîmes, 1884.

Falgairolle (F.), *Bulletin monumental*, Tours, 1884.

Movat, *Bulletin des antiquités de France*, 1884, pp. 81 ss., 155 ss. Daremberg et Saglio, « Dictionnaire », fig. 5248.

Musée (de Grenoble, Mosaïque de Sainte Colombe, de Vienne (Isère).



Sonde médicale. Longueur 17,6 cm.

Musée historique, Lausanne.

(Phot. S. A. Schnegg, Lausanne.)



Passoire romaine en bronze. Longueur totale 33 cm., diamètre 16,1 cm.

Propriété particulière.

(Phot. Musée national, Zurich.)



Trois fragments de poteries trouvées dans l'égout de Boscéaz.



Goulot de cruche avec tête et fragment d'anse.
(Musée historique, Lausanne.)

retrouve ainsi dans la marqueterie d'une des belles portes du palais des Doges, à Venise.

C'est une stylisation du motif antique bien connu, de la corne d'abondance d'où s'échappent deux tiges décrivant, de chaque côté, des rinceaux, motif qu'on retrouvera ensuite dans l'ornementation byzantine, plus développé et plus varié¹.

Les tiges se trouvent plus évasées, ou plus trappues, suivant les pavements.

A l'intérieur de la bordure à coupes de Boscéaz se voit une sorte de grecque, avec élément rappelant la svastica russe actuelle, bien connue². Puis, à l'intérieur de la grecque, se dessine un commencement de pavement à cubes noir et blanc³.

Ce pavement occupait une pièce qui, jadis, devait se prolonger sous l'actuelle route Orbe-Yverdon ; en 1925, lors de la trouvaille, nous avons opéré des sondages au sud, de l'autre côté de la route, en direction des marais, mais sans succès.

Et lorsqu'en 1927-1928 a été construit la maison protectrice des fragments I, II, III, il a fallu, non sans regret, rogner une partie du fragment I dont la circulation rou-

¹ M. Guido Calza, Rome, directeur des fouilles d'Ostie, arrive aux mêmes conclusions. Lettre du 9 janvier 1929.

La mosaïque Cucherat, au Musée des Arts à Lyon, présente une telle bordure. Voir le beau recueil de M. Philippe Fabia, *Musées de Lyon, mosaïques romaines*, Lyon, 1923.

² M. P. Schatzmann constate que cette grecque figure dans une mosaïque de Withington, Gloucestershire, décrite par Lyons, *Reliquiae Brit. rom.*, tome II, p. 19. Cette grecque rappelle non moins celle d'une mosaïque de Villebaure (Vaucluse).

³ Le malheur a voulu qu'en essayant de lever ce morceau, la grecque et son intérieur se sont brisés. L'habileté de M. L. Canale a toutefois permis de reconstituer ces ornements : voir la Plaque XVI provenant de l'aquarelle faite par M. René Barbey avant la brisure mentionnée plus haut.

tière n'autorisait pas la conservation. Toutefois les morceaux détachés en sont conservés et scellés à l'intérieur du bâtiment, au-dessus même du pavement.

2. La mosaïque à Feuilles de lauriers et cubes. Fragment II.

(Planche XV, 2.)

On a adopté cette appellation « à feuilles de laurier » par commodité, pour rendre la description intelligible ; mais on convient que tout autre titre eût pu être aussi bien choisi.

Ce fragment a été mis à jour le samedi 12 septembre 1925, dans l'après-midi, par un temps sec et couvert¹.

On commença par pratiquer au Champ des Noyers, perpendiculairement à l'axe de la rangée des petits arbres plantés parallèlement à la route Orbe-Yverdon, une petite tranchée. Les déblais furent soigneusement examinés ; à quelques centimètres de profondeur le premier objet trouvé a été un fer rouillé pour pied d'un petit âne, puis des clous romains. Le sol était parsemé de cubes de mosaïque que l'on a recueillis, et qui ont servi aux restaurations pratiquées de 1927 à 1929.

Vu verticalement, d'une certaine hauteur, l'ensemble en noir et blanc présente des circonférences en cubes blancs, formées de quatre ovales en forme de feuilles de laurier ;

¹ Étaient présents avec les auteurs de cette notice, MM. Joseph Gianoli, entrepreneur, Charles Gianoli-Bezençon et M. H. Thomas, géomètre. Les habiles et zélés ouvriers de M. Gianoli étaient MM. Joseph Castelli fils, César et Rinaldo Zaffaroni, au travail dévoué desquels Pro Urba rend hommage ici.

ces ovales, disposés obliquement, se rejoignent par leurs pointes.

A l'intérieur de la circonférence, ayant la forme d'une figure tenant du losange et du carré, constituée par des cubes noirs, s'étale une surface au centre de laquelle se trouve un carré de cubes blancs. A l'intérieur du carré, s'inscrit un dessin formé de quatre cubes noirs en sorte de croix fédérale, lequel présente, en son centre, un point formé par un cube blanc.

Cet ensemble géométrique est élégant, très favorable au pavement de grande surface.

Il présente comme couleurs, comme technique et comme diamètre des cubes utilisés, certaines analogies avec les pavements découverts près de la Banque de France, à Besançon¹ en 1921, dans un grand édifice avec hypocauste.

Un même mosaïste muni des mêmes chablons et modèles, a-t-il travaillé à Urba et à Besançon ?

De Boscéaz à Pontarlier (Ariorica) on compte 32 kilomètres, soit 22 milles romains, un peu plus de 14 lieues ; de Pontarlier à Besançon (Vesontio) on compte 58 kilomètres. Ces distances n'étaient pas pour effrayer les artisans romains qui sans doute apportant avec eux leurs chablons et aussi leurs charges de cubes de marbre déjà tout préparés, arrivaient d'Italie au travers du Grand et du Petit St-Bernard pour venir décorer, en Helvétie romaine, les demeures patriciennes d'Urba et d'Aventicum.

Le décor de ce fragment II se retrouve, d'après M. J.

¹ Voir Petit-Didier (P.), *Les fouilles archéologiques de la Banque de France à Besançon*. Besançon. Dodivers, 1922.

De même une mosaïque romaine blanche et noire, découverte à Soueida, Djebel Druse, Syrie, présente une analogie frappante avec ce pavement de Boscéaz. (Communication de Mlle J. Clément-Grandcourt, Fleurier.)

Toutain ¹, à peu près identique, sur une mosaïque de Nîmes ², et sur une mosaïque de Tunisie ³. Il y a là une combinaison originale de cercles qui chevauchent les uns sur les autres et de carrés inscrits, qui permet une comparaison concluante.

Ce grand ensemble aux Feuilles de laurier a aussi certaines et lointaines analogies de symétrie, de disposition des éléments ornementaux, avec la grande et belle mosaïque, également en noir et blanc, trouvée en 1891 aux Prés Verts, à Avenches ⁴.

Mais l'exemple le plus frappant d'analogie a été trouvé par M. P. Schazmann : c'est une mosaïque de Horkostow Hall, Angleterre, qui est presque pareille au pavement II, 1925, de Boscéaz ⁵.

Enfin, il semble qu'à Buchs et à Zofingue aussi se soient trouvés des fragments rappelant celui-ci ⁶.

¹ Lettre du 4 novembre 1928. On rappelle ici que M. J. Toutain est entre autres l'auteur d'un remarquable mémoire, son *Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, Paris, Thorin, 1895.

² Lafaye (G.), *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, fasc. I. Narbonnaise et Aquitaine, n° 301. Planche hors-texte.

³ Gauckler (P.), *Inventaire*, op. cit. Afrique proconsulaire, n° 523. Planche hors-texte.

⁴ Voir la belle Planche hors-texte publiée par *Pro Aventico*, bulletin n° IV, Lausanne, Bridel, 1891.

⁵ Lyons, *Reliquiae*, op. cit., tome I, Planche I.
Wollaston (R.), *Therms roman. Britann.*
Morgan, *Rom. brit. mosaïcal pavements.*
Wiegand (Theodor), *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, Berlin, 1925, p. 95, Planche V, lettre f. Il s'agit là d'une ornementation de pavement dont les feuilles ovales, en blanc, rappellent fréquemment le pavement de Boscéaz comme disposition ; là aussi les feuilles se rejoignent par la pointe. En revanche les carrés blancs inscrits sur le fond noir ont le centre marqué par un seul cube noir, au lieu des quatre cubes noir avec noyau blanc de Boscéaz. (Renseignement de M. Paul Schazmann, Genève.)

⁶ *Mitteilungen der antiq. Gesellschaft in Zürich*, « Statistik der römischen Ausgrabungen in der Ostschweiz », tome XV, cahier 3, Planche VII. (Renseignement de M. Th. Eckinger, Brugg.)



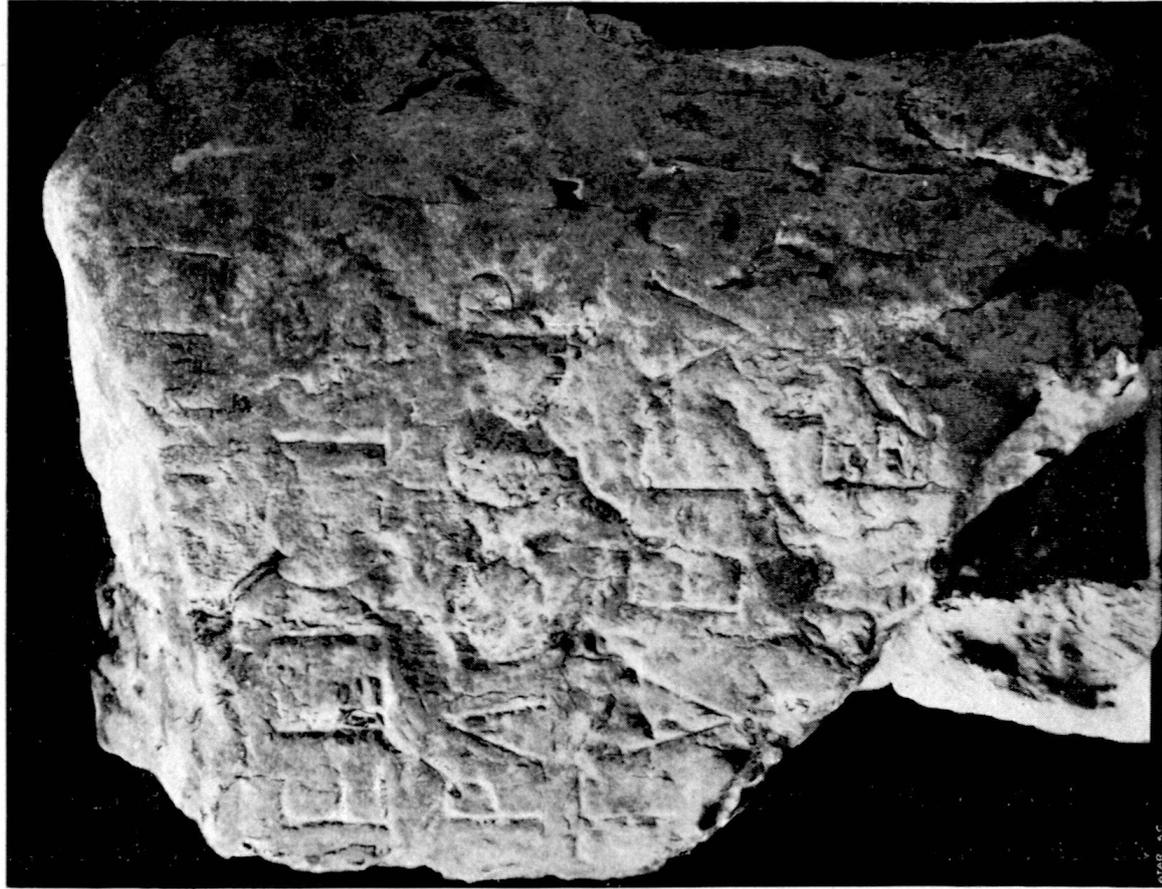
Statuette de Mercure

(Musée d'art et d'histoire, Genève.)

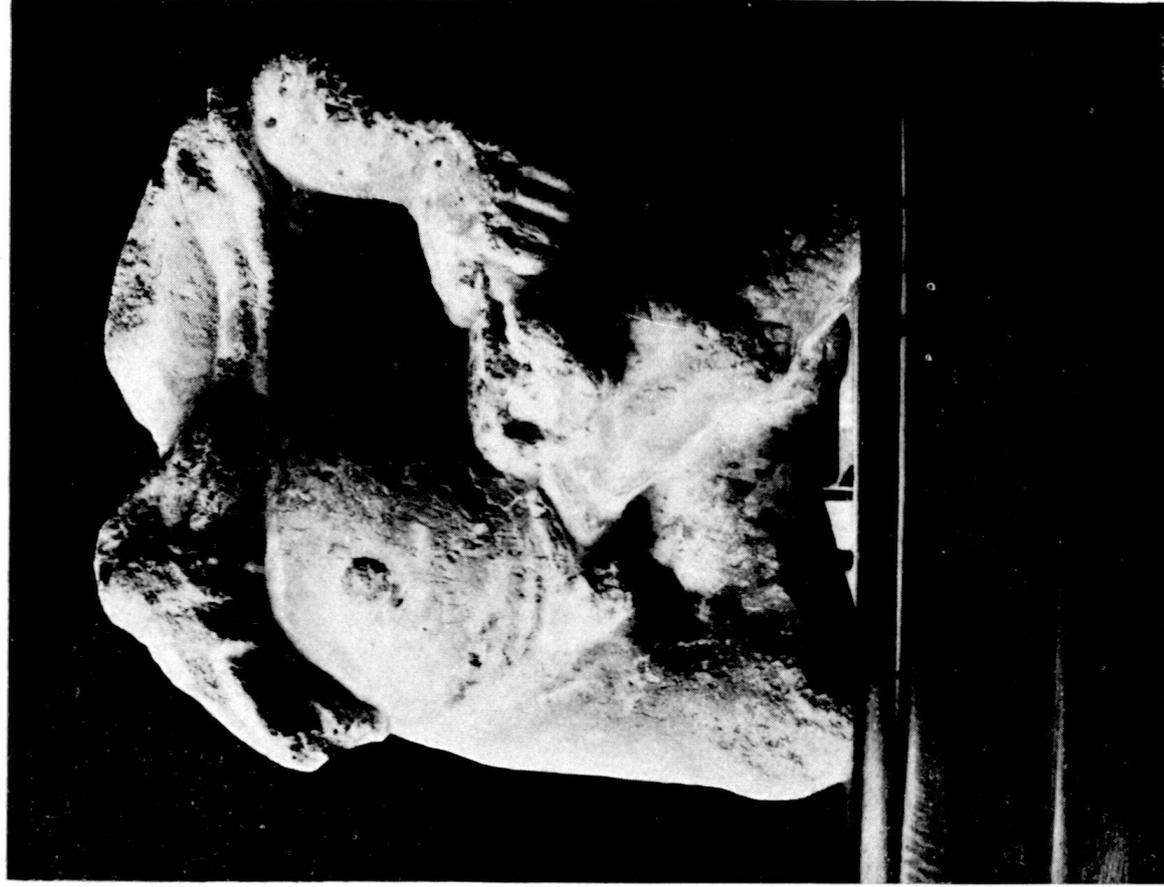


Statuette de Spes

(Propriété particulière.)



Fragment de milliaire à inscription, conservé à Boscéaz.



Fragment de statue agenouillée, conservé à Boscéaz.

(*Phot. de M. Henri Bouquet, Orbe.*)

3. La mosaïque à Torsades et tresses. Fragment III.

(Planche XV, 3.)

Pour ce morceau-là, de style si nouveau à Boscéaz, apparemment d'inspiration orientale, on doit déplorer, plus qu'ailleurs encore, son état tout fragmentaire, la disparition de l'entier du pavement et de sa superficie totale ; car il devait être de vastes proportions.

D'après M. J. Toutain ¹, dont l'autorité veut qu'on le cite encore ici, cette bordure en torsade complexe est un motif qui a été très fréquemment employé par les mosaïstes tant en Gaule que dans l'Afrique du Nord. Cependant la bordure extérieure — sorte de fer de lance accosté de deux volutes et inclus dans un demi-cercle ² — paraît caractéristique à Boscéaz, non rencontré ailleurs.

La tresse à l'intérieur de la torsade, a été découverte sur une mosaïque à Mayence ³.

¹ Lettre du 4 novembre 1928.

² M. R. Forrer (Strasbourg) voit en revanche dans ce motif trouvé à Boscéaz, un bouclier d'amazone. Comp. Forrer (R.), *Die römischen Terrasigillata Poterien Heiligerberg*, Stuttgart, 1911. Pour M. Forrer également la décoration du fragment III rappelle celle d'une étoffe copte sur une mosaïque de Panopolis, Haute-Egypte. (Communication du 19 octobre 1928.)

³ Découverts dès novembre 1921 dans les fondations de la Badergasse, de la Gangasse et de la Welschnormengasse, à Mayence, les fragments de pavements ont des motifs d'ornementation rappelant singulièrement le fragment III, 1925, d'Urba. Comp. Neeb (Ernst), *Jahresberichte des Altertumsmuseum der Stadt Mainz für die Zeit vom 1. April 1921 bis April 1924*, Sonderabdruck aus der Mainzer Zeitschrift XVII-XIX, p. 50, Planche 4. (Communication de M. Neeb, du 14 janvier 1929.)

Cette même tresse en torsade s'est également retrouvée sur une mosaïque à Ancône, reproduite dans *Il Popolo d'Italia* du 7 novembre 1928. (Communication de Mlle M. van Berchem.)

Enfin elle figure aussi sur un pavement décrit au *Bulletin archéologique*, Paris, 1906, Planche III, p. 4. (Communication de M. P. Schazmann.)

Notons encore ici, pour terminer cette succincte description des fragments I, II et III trouvés en 1925, qu'à l'angle nord-est du nouveau bâtiment, se trouve à 30 centimètres de profondeur une sorte d'abside, rappelant frappement celle au sommet de la mosaïque du Triton (1845. Comp. Planche V).

De cette abside il paraît permis de conclure qu'elle faisait partie d'un édifice contigu, actuellement détruit, temple, thermes, ou théâtre, auquel appartenait peut-être la colonne corinthienne dont l'important fût cannelé, déposé actuellement dans le musée de la mosaïque au Cortège rustique¹ ? Il avait été découvert et dégagé, vers 1860, en-dessous du musée de 1925 et de la route, par M. Henri-Louis Lambercy, de Valleyres.

Il est difficile, en effet, en présence des nombreux morceaux artistiques que décèle Boscéaz, de ne pas supposer qu'Urba, domaine relativement peuplé, comportant de riches demeures, ne comportât pas également un sanctuaire, ou un grand édifice public.

En 1925-1926 M. J. Pellet, fermier de Boscéaz, a extrait de son champ de blé, Le Grand Champ, contigu au Champ des Noyers, une grosse pierre de taille allongée, brisée en deux morceaux, présentant sur une de ses faces un creux de mortaise creusé en rectangle dénotant le scellement d'une cheville métallique et une autre mortaise. Ces mortaises étaient sans doute faites pour tenir une colonne ou de grosses poutres.

Cette pierre faisait partie d'un soubassement que l'on devine se poursuivant sous la surface du sol, en une direction oblique à la route, à 15 mètres environ de l'angle nord-ouest du musée abritant les pavements de 1925. Elle repo-

¹ Voir croquis de M. Albert Naef fils, Planche IV.

sait sur un fondement de maçonnerie solide, dénotant la lourde masse qu'elle devait supporter.

Enfin, notons non moins ici l'hypothèse de l'existence possible au nord, à deux kilomètres environ, sur la colline des Planches de Valleyres, d'un temple ou « sacrum », car lors de la restauration du temple de Valleyres-sous-Rances en 1909 on a mis à jour, sur le côté occidental de l'Eglise, en bordure du cimetière, les bases d'une construction d'apparence romaine. Dominant Boscéaz, il est vrai à une distance respectable, un tel sacrum pouvait peut-être avoir été érigé à l'usage des colons d'Urba ?

Rien ne s'oppose à une telle hypothèse ¹.

La question ne sera pleinement résolue, on le rappelle, que le jour où les fouilles de Boscéaz seront poussées méthodiquement et sur un terrain plus étendu.

A l'heure actuelle on en est réduit à ne méditer que sur des trouvailles fragmentaires à époques fort espacées, la plupart dues au hasard, forcément limitées et contrariées par les nécessités agricoles, non moins que par la pénurie des moyens techniques et pécuniaires.

Mais il faut souhaiter que cette étude qui veut être avant tout une mise au point des trouvailles faites à Boscéaz de 1749 à 1925, suscite dans l'avenir d'autres fouilles et de nouvelles trouvailles, entreprises systématiquement, d'après un plan d'ensemble élaboré par un archéologue ayant dirigé ailleurs de tels travaux, sur des sols archéologiques romains connus, et mentionnés par les auteurs anciens.

¹ Sur ce point comp. Barbey (M.), « Note sur les cloches du Temple de Valleyres-sous-Rances », *Rev. hist. vaud.*, 1910, p. 24.

VIII

Vestiges et objets divers.

I. L'égout ou cloaque.

(Planche I, 7.)

Vis-à-vis de la mosaïque aux Divinités (1862) sur une profondeur de deux mètres environ, une largeur de un mètre et une longueur d'une centaine de mètres, se développe un canal maçonné, à moellons dégrossis, d'abord en bordure de la route, puis se dirigeant obliquement au nord-est en direction du Champ des Noyers. C'est là l'ancienne propriété Guibert explorée en 1896 par M. A. Naef qui fit établir une porte de fer permettant de descendre dans l'égout.

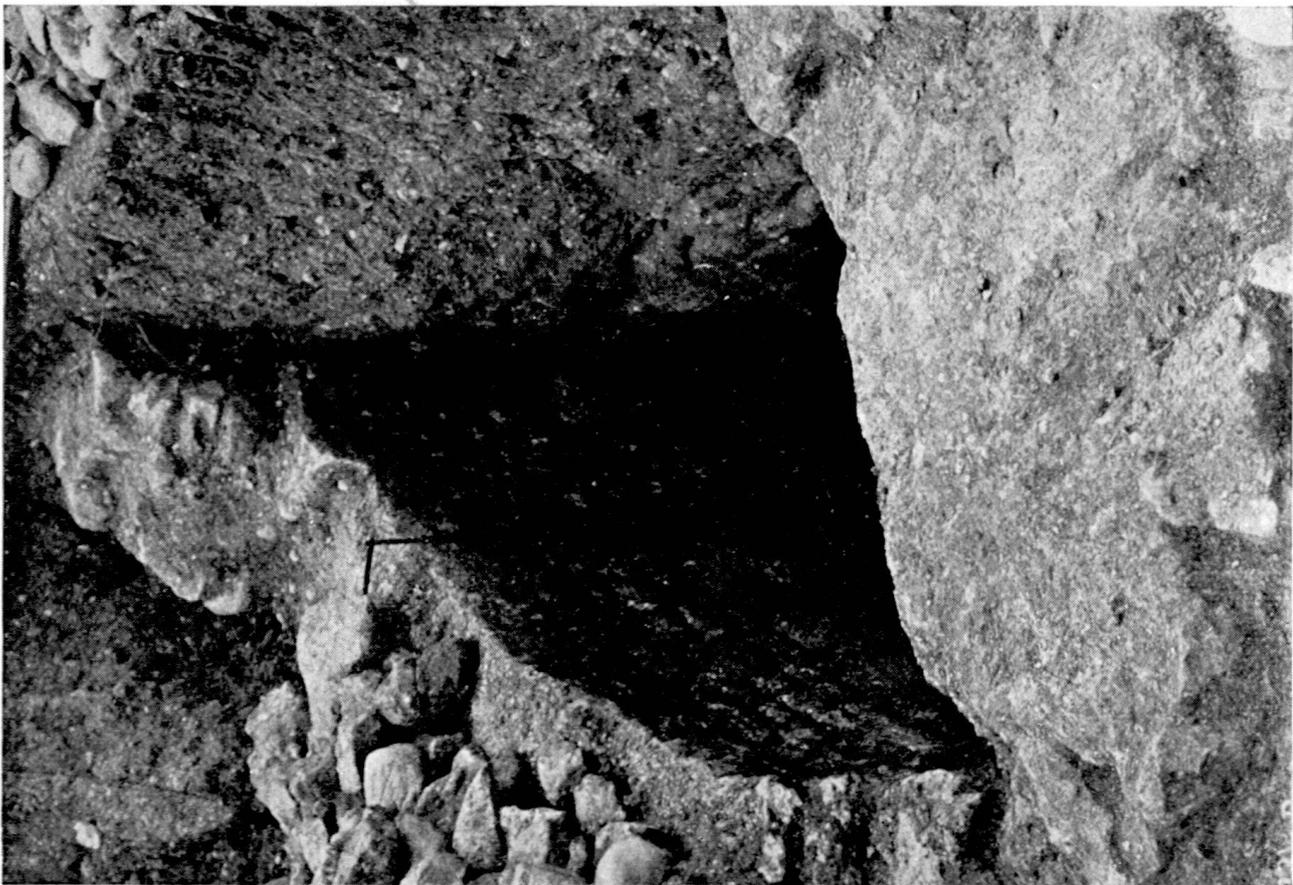
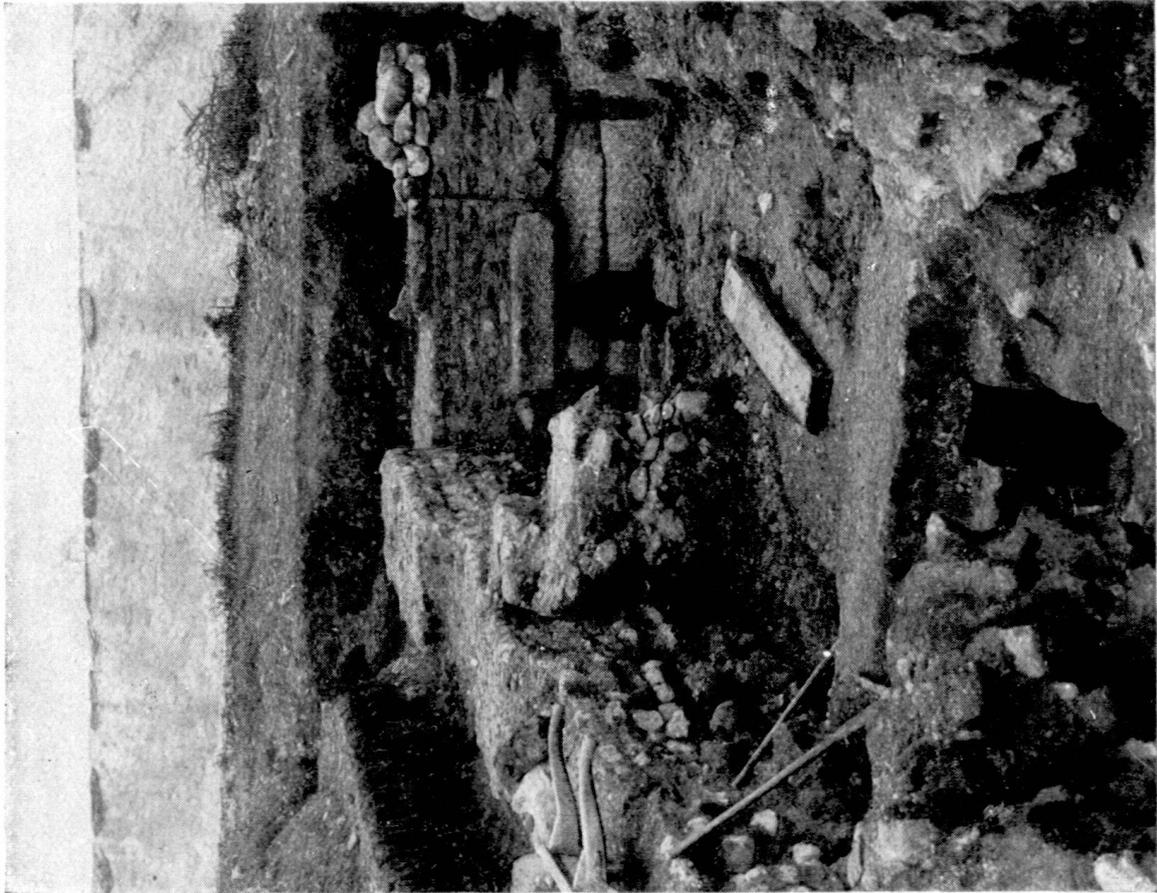
Sur la face intérieure nord du canal on observe de place en place de petites ouvertures : ce sont des canalisations secondaires venant se déverser dans l'égout principal, provenant certainement des bâtiments d'habitation ou de service qui existaient, perpendiculairement à la route.

On devine en saison morte presque à ras le gazon, les têtes de mur de ces édifices : des fouilles pratiquées là pourraient peut-être provoquer d'utiles découvertes.

La tradition populaire affirme que cet aqueduc romain fut un souterrain reliant mystérieusement Urba au château de Champvent ! on connaît ailleurs dans le Pays de Vaud des légendes pareilles, inspirées par le goût du mystère et la présence de souterrains ¹.

Dans cet égout, déblayé en 1896, on a trouvé des ossements d'animaux, des fragments de poteries, un bois de cerf

¹ Voir Planche I, 7.



Fouilles de novembre 1895 à Boscéaz.



12 septembre 1925, début des fouilles.



Les trois fragments I, II, III des mosaïques, lors des découvertes en septembre 1925,
avant leur restauration et leur couverture.
Conservés sur place à Boscéaz.

sculpté¹, et aussi des coquilles d'huîtres dénotant que, parmi les colons de Boscéaz, se trouvaient des sybarites. On y aurait découvert un sceau en pierre verte avec l'inscription incomplète ANIRA, qui a disparu.

Notons qu'en fait de poteries, nulle part encore on n'a trouvé une de ces expressives marques de potier que l'on rencontre ailleurs, à Avenches ; les fouilles récentes, à la Engehalsinsel, près Berne, ont fait trouver le nom du potier SATURUS CIBISSUS, sur des fragments de l'époque de la Tène, aux tons brun-clair, analogues aux poteries trouvées au Mont Beuvray et à Alesia².

Cependant les poteries de la Planche X, surtout le plus grand fragment portant un chien qui s'élançe, sont d'une décoration élégante, de l'époque classique.

2. Fragment de milliaire avec inscription. Croquis.

(Planche XII.)

On voit, récemment scellé dans le bâtiment abritant la mosaïque aux Divinités, un fût vertical de colonne, dont le diamètre est de 32 centimètres, et la plus grande hauteur de 40 centimètres. C'est là le fragment d'une colonne à inscription, qui a été brisé, et dont nous ne possédons malheureusement plus qu'une partie, ce qui rend malaisée la lecture d'un texte tronqué.

A ce jour c'est là la seule inscription lapidaire trouvée à Boscéaz. Elle fut découverte, selon les déclarations de feu M. Louis Mercier (1828-1923) voyer à Orbe, à l'intersection de la Vy d'Etraz avec la Dévie des Renardes. La pierre était dressée en bonne place en ce lieu très fréquenté à l'époque romaine.

¹ Voir Planche X.

² Communication de M. O. Tschumi, Berne.

Cette inscription n'a pas encore fait l'objet d'une étude complète. Elle se compose de cinq lignes :

- 1^{re} ligne* : fragments de cinq sillons verticaux dont les trois derniers à droite donnent III ;
2^{me} ligne : ELICISSI ;
3^{me} ligne : PACORB ;
4^{me} ligne : TVETVST ;
5^{me} ligne : RESTI.

Ces mots, volontairement abrégés suivant l'usage, ou accidentellement incomplets, peuvent se compléter ainsi :

† II III
(F) ELICISSI (mus)
PAC (ator) ORB (is) vias
(et pon) T (es) VETVST (ate) conlapsas
ou conlapsos RESTI (tuit)

L'interprétation des trois premières lignes aboutit à la conclusion qu'elles désignent l'Empereur qui ordonna la réfection des routes mentionnées sur ce milliaire. Il y est qualifié de « très heureux », et de « pacificateur de l'univers ».

Les 4^{me} et 5^{me} lignes indiquent « qu'il fit remettre en état les ponts et les chaussées abîmées par le temps ».

Et si l'on se demande auquel des Empereurs se rattache cette inscription, on trouve avec ce milliaire d'Urba une analogie étroite des textes que portent :

1. Le milliaire de Saint-Prex, à l'entrée du pont du Boiron, à mi-chemin sur la route actuelle Morges-St-Prex ;
2. Le milliaire de Montagny actuellement à Yverdon ;
3. Le milliaire de Soleure.

Si l'on admet que ces trois inscriptions sont sœurs, et que deux devaient se terminer par l'indication de la distance du lieu du milliaire à Aventicum, on peut rétablir leur texte intégral français ainsi :

« L'Empereur César Marc Aurèle Antonin, Pieux, Heu-
» reux (?), Auguste, Parterique (?) très grand, Britanni-
» que très grand, Souverain Pontife, pour la 16^{me} fois
» revêtu du pouvoir tribunitien, Imperator pour la 2^{me} fois,
» Consul pour la 4^{me} fois, Proconsul, Prince de la jeunesse,
» Très puissant et Très heureux, Grand Prince Pacifica-
» teur de l'Univers, a remis en état les ponts et les chaus-
» sées abimées par le temps.

» D'Aventicum : 25 lieues. »

L'indication des distances sur ces milliaires n'est toute-
fois point comptée en milles romains (1000 pas = 1478,50
mètres), mais en lieues gauloises (leuga, en abréviation L,
ou LEVG), valant approximativement 2220 m., indication
fréquente chez nous, comme en Gaule et en Germanie supé-
rieure dès l'an 202 ap. J. C.

Ceci admis il paraît légitime d'attribuer le milliaire de
Boscéaz à Caracalla (188-217) monté sur le trône le 2 juin
de l'an 198 ap. J. C. Considérant que sa « tribonnica
potestas » se place entre le 10 décembre 212 et le 9 décembre
213, c'est dans cette période que peut être située l'érection
des milliaires commémorant les réfections de routes et de
ponts dans l'Helvétie romaine, plus particulièrement dans
la région d'Urba.

3. Sonde chirurgicale ou ligule en bronze.

(Planche IX.)

Cet objet intéressant et son étui en bronze, brisé, dépo-
sent au Musée historique de Lausanne, sous Nos 2943 et
2935, avec ces indications de la main de l'archéologue Fré-
déric Troyon (1815-1866) :

« 2934. Sonde en bronze terminée à l'autre extrémité par
» une curette, petite poche allongée, qui a pu être destinée à
» nettoyer la plaie du patient. Orbe, fév. 1863.

» 2935¹. Etui en bronze, brisé, qui contenait la pièce précédente.

» Ces deux pièces ont été trouvées en décembre 1862, à l'entrée du petit égout tombant dans la cloaque d'Urba située sous la grande route d'Orbe à Yverdon, en face des deux mosaïques de Boscéaz. M. G. de Bonstetten découvrit ces pièces en faisant travailler, sans permission, sur le terrain de l'Etat, et donna au directeur des travaux d'abord 5 francs, puis 20 francs, pour ces deux morceaux, qui lui ont été réclamés par l'administration. A la suite de quelques difficultés, il les a envoyées à la Commission des musées. »

4. *Passoire en bronze.*

(Planche IX.)

Cet objet à usage domestique, de la grandeur d'une petite casserole actuelle, fut découvert en 1864 par la Ctesse A. de Gasparin qui stimulée sans doute par le zèle archéologique de son voisin G. de Bonstetten, habitant comme elle Valleyres, entreprit diverses fouilles au bois de Boven, près des Planches de Valleyres².

On a dit plus haut que les colons de Boscéaz avaient amené les eaux d'alimentation de la région de Boven et même de L'Abergement au pied du Suchet, par des canalisations jusqu'à Urba.

Dès lors il n'est pas surprenant qu'un objet de ménage comme cette passoire se soit trouvée en ces lieux, d'autant plus qu'à des époques diverses le plateau et le bois de Boven ont décelé diverses sépultures romaines et gallo-romaines

¹ Voir Planche IX.

² Viollier (D.), *Carte archéologique du canton de Vaud*, p. 331.

avec des armes, des monnaies et des objets dès lors dispersés.

Cette passoire a été déterminée par M. D. Viollier (Zurich) comme remontant au II^{me} ou au III^{me} siècle après J. C.

5. Vases et flacons.

(Planche VIII.)

Les deux vases et les deux fibules conservés à Berne proviennent sans doute d'anciens sondages faits à l'époque par G. de Bonstetten et Albert Jahn. Trouvés à Valleyres, ils émanent incontestablement de la colonie de Boscéaz et de ses ramifications voisines.

6. Figurines de Mercure et de Spes.

(Planche XI.)

Ces deux statuettes, vrais dieux lares de Boscéaz, sont les seuls bronzes connus et conservés provenant d'Urba.

Celle de Mercure figure au catalogue du Musée d'art et d'histoire de Genève¹ comme provenant d'un don fait le 12 août 1872 par « MM. Turrettini et Gosse » sans autre indication que celle-ci : « Trouvé à Orbe ».

Elle est élégante, de la bonne époque ; elle forme un contraste frappant avec la statuette de Spes, trouvée vers 1880 par feu M. Gustave Widmer-Chevalier, de Valleyres, au lieu dit En Boulevernaz, sur la route d'Orbe-Valleyres, à l'extrême limite nord-ouest du plateau de Boscéaz. Cette figurine de Spes est creuse, d'un style plutôt fruste, endommagée, mais fort expressive.

¹Lettre de M. W. Deonna du 26 août 1926. Cette figurine de Mercure est publiée dans le *Catalogue des bronzes antiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, p. 17, n° 28.

M. W. Deonna, directeur du musée d'art de Genève, a bien voulu lui consacrer une étude approfondie¹. La statuette est mutilée : il lui manque le bas du corps dès les genoux, la majeure partie du dos, la main gauche, l'avant-bras droit.

La divinité porte une chevelure en bandeaux ondulés. Les plis de l'étoffe ont de l'élégance ; le visage aux traits lourds évoque la technique gallo-romaine. L'œuvre peut dater des I^{er} et II^{me} siècle ap. J. C.

M. Deonna conclut en ces termes : « Nous l'appellerons elle aussi Spes... ; nous verrons en elle une variante du style habituel, inspirée, non tant par les Corés du VI^{me} siècle que par les femmes en péplos dorien du V^{me} siècle. »

7. *Poteries et goulot de cruche.*

(Planche X.)

Ces objets furent trouvés dans l'égout (Croquis Pl. I, N^o 7). Le goulot de poterie² se termine par une tête de femme, sans doute une divinité, peut-être Junon ; le style en est classique ; la ligne du nez, les contours de la bouche, l'arcade sourcillière et l'abondante chevelure partagée sur le front dénotent un bon artiste. Le saillant qui se détache derrière le sommet de la tête, qui se termine par un replat, montre qu'il s'agit d'une anse.

¹ Deonna (W.), « Figurine en bronze trouvée à Orbe », *Rev. hist. vaud.*, 1924, pp. 303 ss., avec planche.

² Musée historique de Lausanne n^o 2974. Quant au fragment allongé de poterie sous n^o 2971, on y distingue, à droite un chien s'élançant, entre des arbres (?). Ces objets sont reproduits un peu plus grands qu'en nature sur notre planche.

IX

Conclusion.

Après avoir essayé de décrire le site de Boscéaz, ses belles mosaïques, les divers objets qui sont des témoins de la féconde civilisation romaine au pied du Jura vaudois, les auteurs de ce compte-rendu ne sauraient méconnaître les lacunes de leur exposé.

Sans prétention à l'infaillibilité, se posant constamment des questions à eux-mêmes, sans cesse aussi arrêtés par le mystère des lieux et des choses, avant tout par l'absence des sources dans la littérature et l'histoire latines, les rédacteurs de ce petit guide sur le terrain ont simplement cherché à présenter au public visiteur une mise au point.

Qu'était en surface, en aspect, en nombre d'habitants la colonie romaine de URBA ? on l'entrevoit, sans précision du reste.

Puisse la génération nouvelle reprendre les recherches sur le plan général d'un praticien expert, s'enthousiasmer au contact des grands pavements que renferment les trois maisons-musées de Boscéaz.

Qui le sait : la petite figurine de Spes subsiste peut-être comme un emblème, comme un stimulant optimiste, promoteur d'autres trouvailles, autorisant tous les espoirs ?

Valleyres et Orbe, septembre 1929.

ANNEXE I

**Trouvaille des mosaïques
du «Labyrinthe» et du «Triton» en 1845.**

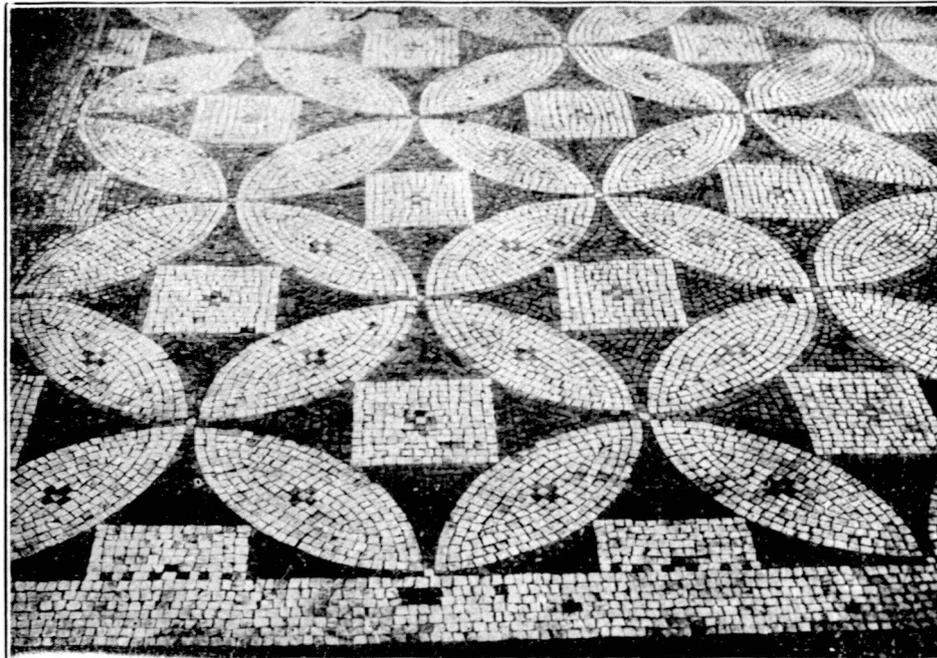
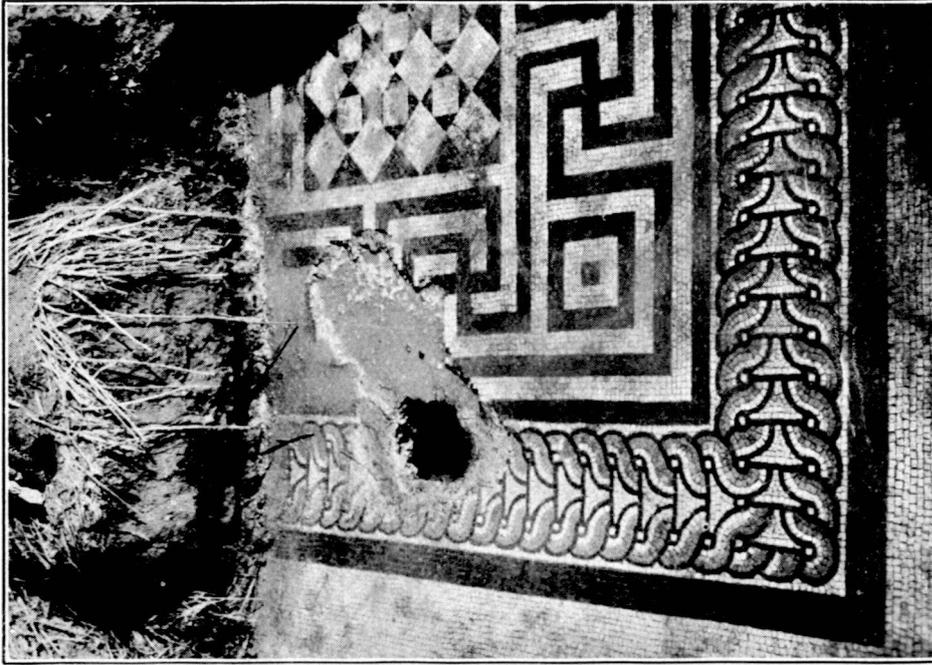
Article anonyme de la *Gazette de Lausanne* du 17 octobre 1845.

« La Municipalité d'Orbe avait autorisé M. de Bonstetten, de Berne, riche propriétaire, domicilié à Valleyres-sous-Rances, amateur des antiquités, à faire faire, à ses propres frais, quelques recherches dans un champ appartenant à la Commune, appelé le « Champ des Noyers » au Boscéaz, à vingt minutes au nord de la ville d'Orbe, près de la route tendant à Yverdon, vis-à-vis du pavillon construit pour abriter les deux mosaïques découvertes en 1841.

Le 30 septembre et 1^{er} octobre 1845 les fouilles ont mis au jour deux beaux pavés à la mosaïque de grande dimension et assez bien conservés. La direction de ces deux pavés est du nord au sud, parallèlement à la route.

L'une de ces mosaïques, composée de petits dés de marbres émaux et verres de diverses couleurs, a 25 pieds 5 pouces de longueur sur 18 pieds de largeur ; elle se termine à son extrémité méridionale en hémicycle. Elle offre sur plusieurs rangs parallèles entre eux, une suite de panneaux octogones, alternant aux uns des autres par des carrés qui en occupent les interstices. Chacun de ces panneaux ou médaillons, entourés d'élégantes bordures arabesques, représente quelque oiseau, tels que cygnes, canards, perroquets, etc., des tigres, des léopards, un lion dévorant une tête de cerf, un lièvre mangeant des fruits, etc., mais de petite proportion, des rosaces, des fleurs, des fruits, des arbrisseaux, tous peints au naturel en couleurs très vives.

Dans le compartiment que forme l'hémicycle, on voit



Trois mosaïques contiguës trouvées en 1925, conservées sur place à Boscéaz.

quantité de figures, entre autres une sirène ou néréide, des dauphins et autres poissons, parmi lesquels celui appelé espadon ou épée de mer, deux griffons ailés, des serpents, etc. Tout le pavé qui était enclos de mur, dont on voit encore les restes élevés seulement de quelques pouces hors de terre, est entouré d'une grecque ou large bordure, formant des arabesques.

L'autre mosaïque, qui est à l'orient de la première, composée de dés plus gros que ceux de celle-ci, et de trois ou quatre couleurs seulement, et dont les noirs et blancs forment la très majeure partie, représente le plan carré parfait du labyrinthe de Crète, dans les nombreux détours duquel on entre par seize portes flanquées de tours rondes. Au centre du labyrinthe est un petit tableau carré dans lequel est représenté, par des dés coloriés, Thésée tuant le Minotaure. Malheureusement ce panneau est presque entièrement dégradé ; on n'y voit plus que la tête et la partie supérieure du corps de ce héros, le bras levé pour terrasser le monstre dont on voit encore à peine le sommet de la tête. Les deux extrémités du pavé sont remplies d'arabesques triangulaires, ronds et carrés.

Ces deux pavés n'étaient guère qu'à 12 pouces de profondeur au-dessous du sol.

Tout auprès se sont trouvés beaucoup de débris de maçonnerie, de tuiles et briques antiques, rouges et très dures ; plusieurs de ces fragments étaient les uns calcinés, les autres à moitié vitrifiés ; ils étaient entremêlés de petits charbons qui donnaient à cet amas de décombres une teinte noirâtre. Toutes ces circonstances font soupçonner que le bâtiment qui existait ici a été détruit par le feu. On a ramassé parmi ces débris deux morceaux d'ossements assez friables, mais trop petits pour pouvoir juger s'ils étaient d'hommes ou d'animaux.

En résumé, la première de ces découvertes est l'une des plus belles qui aient été découvertes depuis longtemps, non seulement sur le local de Boscéaz, mais encore dans le canton de Vaud, tant sous le rapport de la diversité des signes que sous celui de la variété et de la vivacité des couleurs. Les dés noirs et blancs sont du marbre dont les carrières abondent dans cette contrée située au pied du Mont Jura ; les dés rouges et d'autres couleurs paraissent être des marbres étrangers ou d'émaux fabriqués à cet effet. La seconde mosaïque, d'un travail moins recherché, est néanmoins intéressante, quoique le labyrinthe et Thésée tuant le Minotaure soient des sujets qui se retrouvent assez souvent dans des mosaïques de la France méridionale, et dans celle qui fut découverte en mai 1830, à Connerod, près d'Avenches, et qui se voit aujourd'hui au musée de Fribourg. Seulement ces sujets sont-ils traités et rendus différemment suivant le génie ou la volonté de l'artiste qui donne au plan du labyrinthe la forme carrée, ou ronde, ou ovale, ou même irrégulière, et qui varie aussi dans la manière de grouper les figures du héros et du monstre.

Vu la saison avancée, on fera provisoirement recouvrir ces deux mosaïques de planches bien jointes, d'une couche de paille, puis de terre bien battue par dessus, afin de les garantir de l'humidité et de la gelée, ainsi que de toute autre cause de dégradation, jusqu'au moment où l'Etat et la commune d'Orbe, ayant pu prendre, pour leur conservation ultérieure, un parti définitif, en y faisant construire, comme on l'a fait pour celles découvertes il y a quatre ans, un pavillon d'abri. »

(Les deux beaux pavements ici décrits paraissent donc avoir été contigus, faisant partie du même édifice qui s'élevait aux abords du beau poirier qui se dresse encore en 1929 sur cet emplacement, à la limite sud du champ des Noyers

et du Grand Champ, perpendiculairement à la route, à peu près vis-à-vis du bâtiment abritant la mosaïque des Divinités et la chasse, de 1862. Qu'est devenue la mosaïque du Labyrinthe ? on la signale dans les documents comme « disparue ». Aurait-elle été transportée à Thoune par G. de Bonstetten, comme cela a été affirmé ? Quant à la mosaïque du Triton elle fut mutilée en 1846, dans les circonstances énoncées dans la pièce annexe IV.)

ANNEXE II

Trouvaille de monnaies romaines à Châtillon près Montcherand 1885.

Lettre de J.-F.-H. Venel¹ à G. de Bonstetten.

(Papiers G. de Bonstetten au Musée historique de Berne.)

Champel-Venel, 10 janvier 1855.

Monsieur et digne ami,

Il vous sera peut-être agréable de revoir de mon écriture au sujet des médailles trouvées autrefois au bois de Châtillon, près Montcherand et Valeires, et sur lesquelles vous avez désiré d'être complètement informé par moi il y a deux à trois mois.

Voici d'abord le petit narré historique : ...Châtillon est un assez beau bois, propriété de M. Dufour-Guibert en partie, sis sur une jolie colline non loin de Plamont (Mont Choisy). On pavait le village de Penthérez ; un paysan de Montcherand avait pris à forfait les cailloux ; un tumulus peut-être s'élevait en pointe au milieu du bois de Châtillon,

¹ Venel (Jean-François-Henri), 1780 - 1855, d'Orbe, géographe et pédagogue, fils du Dr Jean-André Venel (1740 - 1791), fondateur célèbre de l'orthopédie dite « non sanglante ».

avec de beaux cailloux, durs et arrondis. Mon homme y travaillait et n'y allait pas de main morte, employant la pointe acérée de sa pioche. Crac ! voilà ma bouteille (?) enfoncée ! 1200 médailles... tout cela coule par terre, parmi les cailloux du tumulus. Quel ébahissement ! quelle joie ! C'étaient pour le bonhomme toutes les richesses réunies du (?) ou de l'Eldorado. Aussi voilà tôt mon bourgeois de Montcherand le chapeau plein de médailles... Tout le village est bientôt instruit de la chose ; voilà les enfants en campagne, on cherche, on quête dans les ombrages de Châtillon ! quel vandalisme, ô ciel ! une véritable irruption de barbares, le XIX^{me} siècle après J.-C. se ruant sur les débris du III^{me} siècle.

Toutes ces médailles en effet étaient du III^{me} siècle de l'ère chrétienne, principalement depuis Alexandre Sévère jusqu'à l'époque d'Aurélien empereur qui nous en offre le plus grand nombre. C'était donc la grande époque du commencement du déclin...

(Un passage de la lettre peu lisible de Venel permet de croire que les monnaies étaient renfermées dans une « bouteille de cuivre », sans doute une petite amphore en métal.)

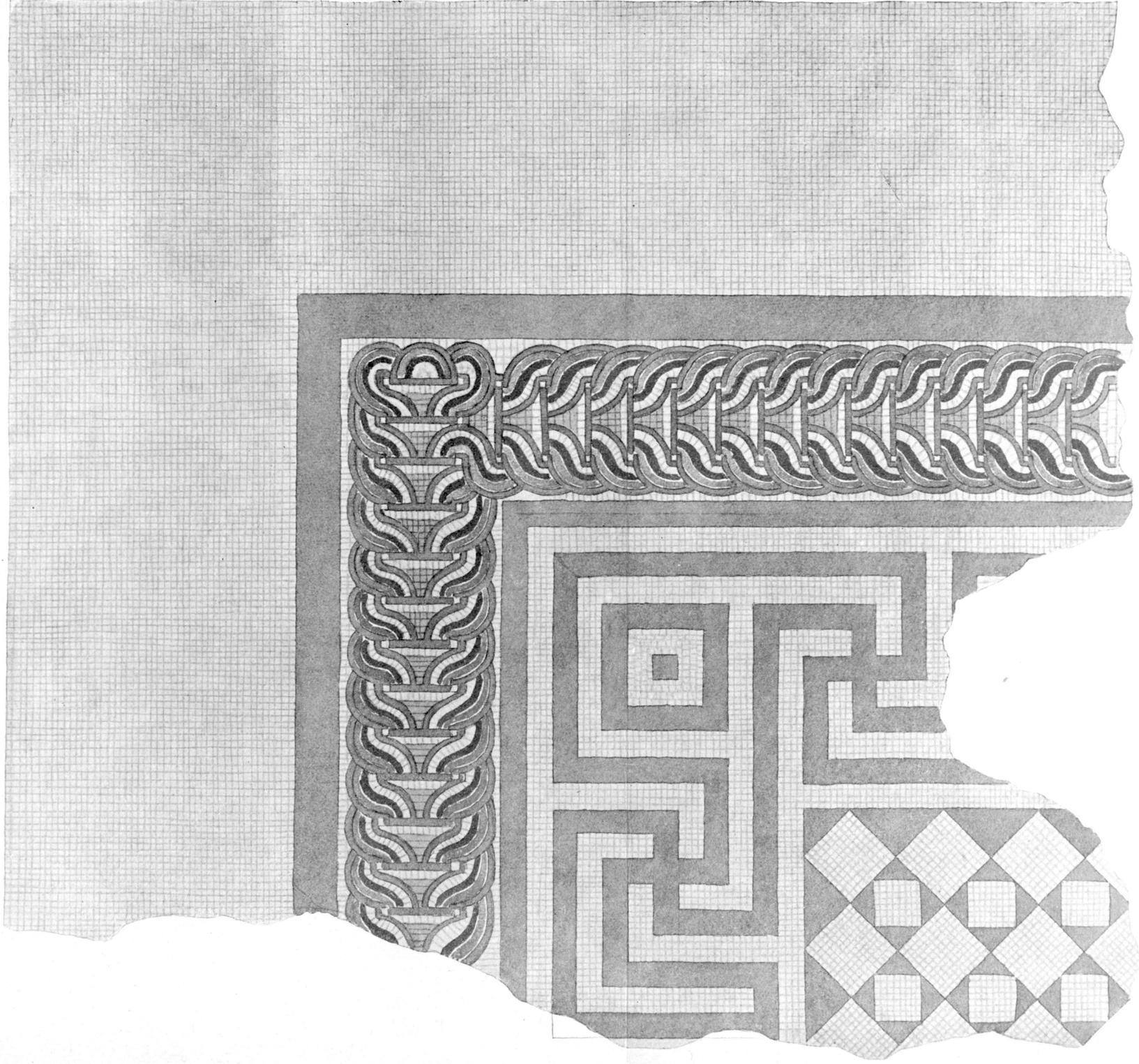
Parmi les monnaies, Venel relève les pièces suivantes :

Alexandre Sévère (205-235)	1	exemplaire
Volusien (251-254)	2	exemplaires
Valérien (190-263)	9	»
Gallien (218-268)	104	»

Toute cette collection a été dispersée.

Le lieu de sa trouvaille était donc le sommet de la colline boisée de Châtillon à deux kilomètres environ à l'ouest d'Urba.

Des restes de murs sur ce sommet, et la tradition, veulent qu'il y eut là une construction romaine ou médiévale.



Fragment I de la mosaïque trouvée en 1925.

(Calque de M. René Barbey, architecte.)

ANNEXE III

**Extraits des procès-verbaux de la Municipalité d'Orbe
concernant les découvertes à Boscéaz.**

A. Mosaïque du Cortège rustique.

Le 10 août 1841 le voyer de district écrit à la Municipalité pour demander à quelles conditions la commune céderait environ 45 toises de terrain à prendre sur le Champ des Noyers pour le rélargissement de la route, vis-à-vis de l'endroit où l'Etat se propose de faire une construction pour abriter la mosaïque découverte à Boscéaz.

Le 17 avril 1842 le syndic de Thienne lit une lettre du préfet demandant de la part du Conseil d'Etat, si la Municipalité serait disposée à conserver la mosaïque découverte, dans la tour carrée (du Château d'Orbe), ou dans tout autre emplacement convenable.

Le 22 avril 1842 la Municipalité approuve la « pétition rédigée par M. Milliet » relative à la mosaïque et à son déplacement.

Par lettre du 5 mai 1842 le préfet répond qu'il n'est pas question de transporter la mosaïque à Lausanne, mais « qu'il a été donné à la commune d'Orbe de choisir en deux » moyens de conserver ces restes de l'antiquité, ou dans la » tour carrée, ou dans un autre emplacement, partant de » l'idée que le lieu où ils sont situés pouvait paraître trop » éloigné de la ville. »

Il demande aussi combien coûterait l'arrangement d'un local autre que la tour carrée, et quel il serait. La Municipalité répond qu'elle émet le vœu que ces mosaïques soient conservées sur place, mais que si le Conseil d'Etat estime préférable qu'elles soient transportées en ville, qu'elles le soient ou dans l'Eglise, ou sur l'une des terrasses de l'« hô-

pital neuf ». En ce dernier lieu l'aménagement d'un emplacement coûterait environ 700 francs.

Le 15 juin 1842 le Conseil d'Etat décide que les mosaïques resteront sur place à Boscéaz ; l'Etat construira un bâtiment pour les abriter, dont la Ville d'Orbe aura l'entretien.

Le Conseil communal d'Orbe fut nanti le 16 juillet 1842 que le Conseil d'Etat avait décidé de construire aux frais de l'Etat, pour abriter sur place la mosaïque trouvée en 1841, un bâtiment spécial qui sera entretenu par la commune d'Orbe, et accessible aux visiteurs.

La commission communale « de l'extérieur » est autorisée le 7 mars 1843 à « faire exécuter les ouvrages nécessaires au redressement de « la route près la mosaïque », mais constatant le 2 août que le nouveau bâtiment entretient une grande humidité et se désagrège déjà (sans doute par suite de fissures souterraines provenant de canalisations romaines), la Municipalité décide de nantir le voyer Mennet lequel répond le 6 décembre 1843 que « des ouvrages doivent encore être faits l'été prochain ».

Le 25 mars 1844 la Municipalité, représentée par sa « Commission de l'intérieur » va à Boscéaz avec le voyer Mennet pour prendre note de certaines améliorations à apporter au bâtiment.

On constate par le procès-verbal du 18 novembre 1846 qu'« un artiste travaillant à la mosaïque de M. de Bonstetten (le Triton ou le Labyrinthe ?) ayant offert ses services pour garantir de l'humidité celle de Boscéaz, il lui sera répondu qu'on ne s'occupera pas de ces objets pour le moment. »

Deux ans plus tard, le 11 juillet 1848, le peintre Bétrix d'Yverdon demande à la Municipalité de souscrire à ses lithographies des mosaïques, ce qui est admis pour la rai-

son que « ce travail est intéressant et peut être utile aux jeunes gens fréquentant les écoles ». Vingt exemplaires furent souscrits alors.

B. Mosaïque des Divinités et de la chasse.

Le 4 août 1862 le syndic donne lecture d'une lettre du voyer concernant une demande de vente de terrain que la commune devrait faire à l'Etat pour le redressement de la route Orbe-Yverdon devenue trop étroite à l'occasion de l'érection future du bâtiment destiné à recouvrir la mosaïque nouvellement découverte à Boscéaz. La Municipalité estime que le terrain vaut fr. 4.— la perche, mais voulant tenir compte des sacrifices que l'Etat fait pour la conservation de cette « pièce d'antiquité qui est vraiment remarquable », décide de céder le terrain à fr. 2.— la toise, se réservant la terre végétale. Le 5 août 1929 le Conseil communal d'Orbe abaissait ce prix à fr. 1.50.

Le 10 février 1863 la Section de l'intérieur est chargée de rédiger un projet de règlement pour les visiteurs, et le 3 mars la Municipalité adopte la règle suivante :

1. Les deux bâtiments renfermant les mosaïques sont placés sous la surveillance d'un seul détenteur des deux clefs, sans lequel on ne pourra les visiter ;

2. Le premier dimanche du mois, l'après-midi, les bâtiments seront ouverts gratuitement ;

3. Les autres jours chaque personne paie 50 centimes, les enfants 20 centimes. Pour plus d'une personne le prix ne peut dépasser en tout 70 centimes, et une famille paiera fr. 1.—.

4. Le franchissement des barrières intérieures, l'accès des chiens sont interdits.

Le 9 juin 1863 et les jours suivants on voit intervenir M. Troyon, conservateur des antiquités, auquel fait appel la Municipalité pour réparer la mosaïque qui se détériore.

C. Mosaïque à feuilles de laurier.

Le 11 octobre 1863 le syndic annonce à la Municipalité qu'il l'a faite convoquer pour lui annoncer qu'une nouvelle mosaïque a été découverte la semaine dernière à Boscéaz, au bord et à gauche de la route d'Yverdon (Champ des Noyers), et à environ 100 pas au nord du bâtiment dans lequel se trouve la première mosaïque découverte (Cortège rustique). Il ajoute que les fouilles ont été dirigées par M. de Bonstetten et un étranger (Albert Jahn ?) qui était en séjour chez lui.

Le fermier Péclard a travaillé à ces fouilles sans en avoir demandé l'autorisation à la Municipalité.

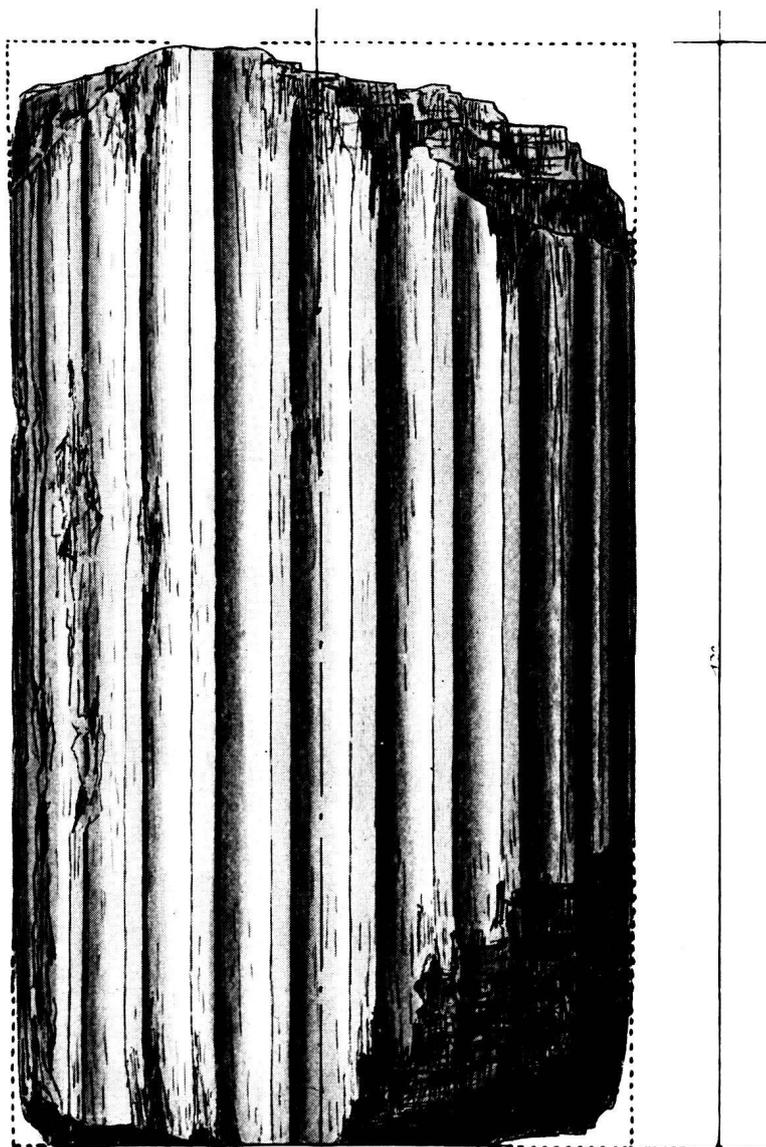
Cette mosaïque qui se trouve à trois quarts de pied en dessous du niveau du sol, est actuellement à découvert, exposée aux intempéries et aux déprédations du premier venu ; mais elle est loin d'égaliser en beauté celle précédemment découverte ; elle représente « une espèce de parquet fermé par des cubes de quatre lignes de... ».

On décide de prévenir immédiatement le Conseil d'État en lui demandant des directions, puis d'adresser une remontrance au fermier Péclard sur ce qu'il s'est permis de faire sans autorisation de la Municipalité.

Le 27 octobre 1863 le préfet annonce que M. Doret consentirait à « lever sans beaucoup de frais » la nouvelle mosaïque pour la transporter dans un des bâtiments existants. Venu sur place en novembre M. Doret déclara toutefois que la saison était trop avancée pour entreprendre aucun travail, qu'il n'y avait qu'une chose à faire : recouvrir la mosaïque. Il remarque que les cubes de cette mosaïque sont beaucoup plus gros que ceux de la mosaïque de 1862. Au printemps prochain on verra s'il vaut la peine d'en « enlever quelques carrés » pour les encadrer et les pla-

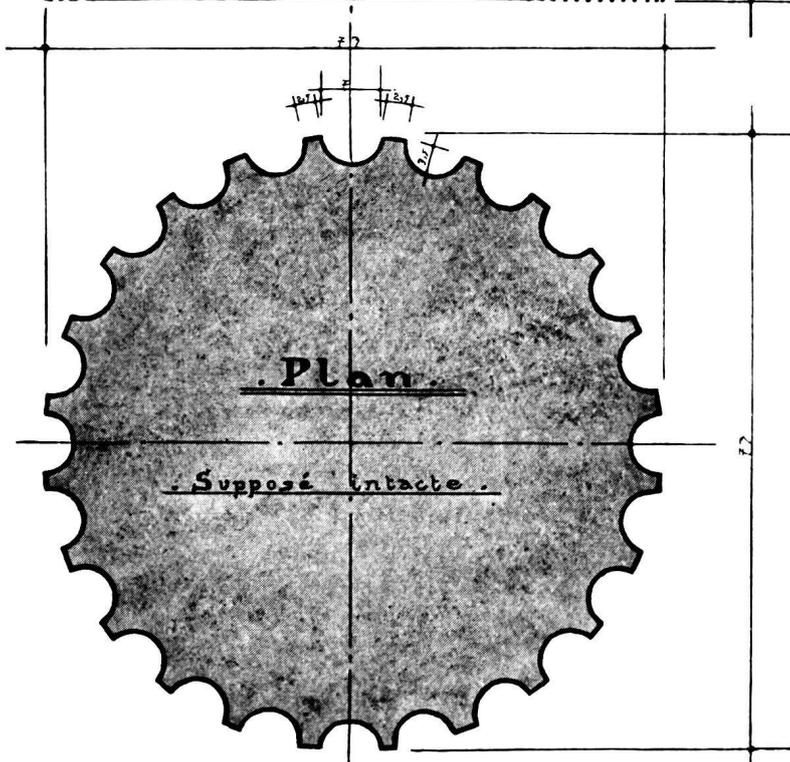
Fût de colonne romaine trouvée à Boscéaz.

Vue extérieure



Hauteur du fût :
m. 1,70

Coupe rétablie



Diamètre : m. 0,77
Profondeur d'une
cannelure : m. 0,035

(Croquis de M. Albert Naef fils, architecte.)

cer à l'intérieur d'un des deux bâtiments, afin de donner une idée de l'ensemble ; ce serait peu coûteux.

Le 15 décembre 1863 la Municipalité accepte l'offre de M. de Bonstetten de prendre à sa charge la moitié des frais du transport de la mosaïque aux Feuilles de laurier dans un des bâtiments.

On sait cependant que ce projet ne fut jamais réalisé, que c'est seulement en septembre 1925, soit soixante-deux ans plus tard, que ce pavement fut complètement dégagé, avec les deux voisins inédits et restauré pour être conservé sur place, dans un troisième bâtiment spécial.

ANNEXE IV

Destruction de la mosaïque du Triton en Juin 1846.

(Extraits du registre des enquêtes du Juge de paix d'Orbe.)

Le fait de la destruction fut signalé au juge par la Municipalité d'Orbe, suivant lettre du 21 juin 1846 signée du syndic F. Milliet, et du secrétaire Louis Fontannaz.

Le municipal Berguer avait été avisé par la femme du fermier David Flaction, gardienne des clefs, que la baraque de bois édiflée pour abriter la mosaïque trouvée en 1845 au « Champ de la croisée » à Boscéaz avait été ouverte. Un inconnu avait décloué trois planches de la toiture. Venu sur place le juge de paix A. Golaz s'est assuré que « la mosaïque avait 30 pieds de longueur et 18 pieds de largeur ; la partie orientale est totalement détruite, il n'en reste que quelques petits fragments... Du côté d'occident il reste une bordure de 16 pieds de longueur, et à partir de ce côté, s'avancant au nord en forme de triangle, il reste une partie intacte composée de 14 médaillons de figures octogones. Les petites pierres qui composaient la partie de la mosaïque détruite sont éparses sur place. »

Le juge conclut son inspection locale en déclarant avec raison que « le dommage causé à la mosaïque étant inappréciable en argent », aucun expert n'a été appelé.

Le municipal Henri Berguer estime qu'il s'agit d'un « acte de vengeance » ; mais l'enquête trop sommaire clôturée le 22 juin 1846, après l'audition des seuls membres de la famille Flaction, fermière de Boscéaz, n'aboutit à rien ; elle fut transmise au Procureur général.

A relire cette procédure, on peut encore espérer en 1929 que certains fragments de cette grande et belle mosaïque mutilée, se trouvent en terre. A moins cependant que d'autres prélèvements clandestins ne soient survenus dès lors ?

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance d'été à l'Isle, le 24 août 1929.

Une journée de soleil radieux, dans un pays d'opulents champs de blé et de fermes cossues, et en aimable compagnie. Que désirer de mieux ?

Le rendez-vous était à la gare de Cossonay. A l'heure dite les beaux autocars de la Société des auto-transports du pied du Jura sont là, trépidants. Une demi-heure après nous stoppons devant la haute grille du château de L'Isle.

Le large escalier d'honneur est orné des drapeaux des cantons romands ; celui de la commune de l'Isle, azur et argent, flotte au balcon, au-dessous des armoiries des Chandieu, sculptées dans la pierre. Les autorités communales nous accueillent par une collation suivant les meilleures traditions vaudoises et, mieux encore, par un discours de bienvenue des plus aimables de M. le syndic Favre. Dames et

URBA

Mosaïques et vestiges romains de Boscéaz,
près Orbe

PAR

M. BARBEY, L. DECOLLOGNY et S.-W. POGET

ERRATA

Le lecteur est prié de bien vouloir excuser les erreurs ou lapsus suivants dus à un fâcheux concours de circonstances dont ni les auteurs ni l'imprimeur ne sont responsables et d'en opérer lui-même la rectification. (Les chiffres entre parenthèses se rapportent à la pagination de la *Revue historique vaudoise*.)

page 7 (323), ligne 8 : vers le bois du Bochet et de Mathod,
lire : vers le bois du Bochet et Mathod.

page 7, Planche I, légendes n° 4 : 1864, *lire* : 1863 ; n° 5 : 1895,
lire : 1896 ; n° 6 : 1915, *lire* : 1896.

page 9 (325), note 1, ligne 2 : au Musée d'Orbe, de Lausanne et
de Berne, *lire* : aux Musées, etc.

lignes 9-10 : en 1853, *lire* : vers 1840.

ligne 12 : Colonie d'Urba, *lire* : colonie d'Urba.

ligne 13 : Aurélien (207-275), *lire* : Aurélien (270-275).

note 2, ligne 1 : musicum, *lire* : musivum ; bas-latin : ma-
saicum, *lire* : mosaicum.

ligne 2 : du grec *μουσειον*, *lire* : *μουσειον*.

page 10 (326), ligne 17 : celle du Triton avec les animaux
marins, avec, etc., *lire* : celle du Triton et animaux marins,
avec, etc.

ligne 22 : trois pavements remarquables, *lire* : trois en-
sembles remarquables.

page 11 (327), ligne 27 : plus tard il est vrai toujours plus
restreinte dans la suite, *lire* : toujours plus restreinte il est
vrai dans la suite.

page 12 (328), ligne 10 : en 1895, *lire* : en 1896.

page 13 (329), ligne 14 : Lugdanaise, *lire* : Lugdunaise.

ligne 19 : à la fin du IV^{me} siècle, *lire* : à la fin du III^{me}
siècle.

ligne 21 : Lousanna, *lire* : Lousonna.

page 14 (330), ligne 22 : Il devait s'étendre, *lire* : Elle devait
s'étendre.

- page 16 (332), ligne 23 : 1863, *lire* : 1862 ; ont fait découvrir,
lire : aient fait découvrir.
- page 18 (334), ligne 4 : un plan d'ensemble du terrain, basé...,
lire : un plan d'ensemble, basé, etc.
- page 24 (340), ligne 6 : Marilland, *lire* : Marrillard.
ligne 10 : Marrillard, *lire* : Marrillard.
ligne 23 : gehanwener, *lire* : gehauwener.
- page 28 (344), lignes 9-11, *lire* : Leur conservation sur place, en ces lieux où s'épanouissait jadis un art raffiné, est un enseignement évocateur, un but d'excursion fort instructif.
Planche V, texte : détruite le 21 juin 1846, *lire* : détruite en juin 1846.
- page 31 (347), note 1, ligne 3 : page 487, Planche 454, *lire* : page 488, Planche 154.
- page 36 (352), ligne 6 : Nereids riding ou Triton, *lire* : Nereids riding on Triton.
- page 42 (358), ligne 4 : rappelant frappement, *lire* : rappelant d'une manière frappante.
- page 43 (359), ligne 3 : notons non moins, *lire* : notons encore.
- page 46 (362), lignes 3 et 4 : dont les trois derniers donnent III,
lire : qui paraissent échapper à toute identification.
- page 47 (363), ligne 2 : Heureux (?), Auguste, *lire* : Heureux, Auguste.
ligne 2 : Parterique, *lire* : Parthique.
ligne 18 : tribonnicia potestas, *lire* : tribunicia potestas.
- page 54 (370), ligne 14 : Connerod, *lire* : Cormérod.
- page 55 (371), titre : Montcherand 1885, *lire* : Montcherand, vers 1840.
- page 56 (372), lignes 19-21, au lieu de : Un passage, etc., *lire* : (Ces monnaies étaient renfermées dans un vase en métal, en forme de grosse bouteille pansue, reproduite et décrite par de Bonstetten, Recueil d'Antiquités suisses, Planche XX.)
lignes 23-26 : Alexandre Sévère (205-235),
lire : Alexandre Sévère (222-235).
Volusien (251-254), *lire* : Volusien (251-253).
Valérien (190-263), *lire* : Valérien (253-259).
Gallien (218-268), *lire* : Gallien (253-268).
(Dates citées d'après R. Cagnat, Cours d'épigraphie latine, 4^{me} éd., Paris 1914.)
- page 60 (376), ligne 17 : fermé par des cubes de quatre lignes de... », *lire* : formé par des cubes de quatre lignes de diamètre ».
- page 61 (377), ligne 7 : gardienne des clefs, *lire* : gardien des clefs.